

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3767 - MARDI 23 JUIN 2020

COVID-19

La province du Haut-Uélé affectée par la pandémie

Une nouvelle province vient d'être affectée par le coronavirus. Il s'agit de la province du Haut-Uélé. Ceci ramène le nombre des provinces touchées à douze à travers le territoire national. Avec la province nouvel-

lement touchée par cette pandémie, le cumul des cas est de cinq mille neuf cent vingt-cinq dont cinq mille neuf cent vingt-quatre confirmés et un probable. Le nombre de décès s'élève à cent trente-cinq. Pour

ce qui est des guéris, le bulletin quotidien sur l'évolution de la covid-19 indique que huit cent cinquante-six personnes se retrouvent dans cette situation.

Page 3

PAIX ET SÉCURITÉ

Le Miss s'oppose au renouvellement du mandat de la Monusco

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) s'est dit contre le renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilité du Congo (Monusco). Ce mouvement exige le départ de cette mission car «elle n'a rien apporté de plus depuis son arrivée dans le processus de paix au Congo».

« Cette branche armée des Nations unies se comporte plus en ONG humanitaire qu'à une véritable mission de stabilisation », a dénoncé cette ONG dans une déclaration faite le week-end. Pour ce mouvement, en effet, le départ de la mission onusienne du territoire congolais doit être effectif afin de permettre au peuple congolais de prendre son destin en main.

Page 2

SANTÉ PUBLIQUE

Le PEV, l'Unicef et l'OMS invitent les parents au respect du calendrier vaccinal

Depuis l'apparition de la covid-19, le programme élargi de vaccination (PEV) déplore un relâchement de la part des parents en ce qui concerne le respect du calendrier vaccinal de leurs enfants aux activités de la vaccination de routine. En cette période de crise sanitaire mondiale, le PEV et ses partenaires rassurent les parents que les activités de vaccination se déroulent

normalement dans les centres de santé en respectant les gestes barrières. Les vaccins sont disponibles sur toute l'étendue du territoire national, a-t-il insisté. Les parents sont donc invités à se rendre dans les centres de santé pour faire vacciner gratuitement leurs enfants de moins d'un an.

Page 4

V.CLUB EN ÉLECTION

Le conseil suprême arrête les critères d'éligibilité des candidats



Le conseil suprême de l'AS V.Club

La démission du général Gabriel Amisi à la coordination de V.Club ayant été officiellement actée par le comité suprême du club, sa succession est désormais ouverte. D'ores et déjà, les critères d'éligibilité des candidats à différents postes sont spécifiés par cet organe des sages

du club.

Le prochain comité attendu, le 25 juin, devra se pencher de manière particulière sur la question du renouvellement de l'effectif du club afin de le rendre à nouveau plus compétitif au niveau national et, surtout, africain.

Page 4

ÉDITORIAL

Déconfinement

Ce que démontre de façon claire la pandémie provoquée par la Covid-19 est notamment le fait que partout dans le monde et donc sur les cinq continents que compte la planète Terre la femme, l'homme, l'enfant ne supportent pas longtemps le confinement, l'isolement, la distanciation qui sont pourtant les armes les plus sûres pour éviter le désastre humain que porte en lui ce virus destructeur. S'il accepte, en effet, pendant quelques semaines de se replier relativement sur lui-même, l'être humain éprouve très vite et de façon irrésistible le besoin de se parler de vive voix et non devant l'écran de son téléphone portable ou de son ordinateur, d'échanger avec ses proches, ses parents, ses amis et pas seulement ses voisins, de renouer des liens physiques avec son environnement, bref de sentir qu'il ne se bat pas seul et isolé contre le mal qui le menace.

Nous évoquons ici cette évidence parce que le confinement, imposé à juste titre par les autorités publiques à la demande des médecins, des chercheurs, des spécialistes de tout poil qui se trouvent confrontés aux effets de la pandémie, provoquera très vite, si ce n'est déjà fait, des problèmes sociaux qu'il sera difficile, voire même impossible de résoudre. La montée des tensions internes aux Etats-Unis, en Europe, en Inde et en Chine, au Brésil et en Argentine est là pour confirmer que l'isolement individuel finit toujours par provoquer des séismes collectifs contre lesquels il est difficile, voire même impossible de lutter.

Rien, par conséquent, n'est plus important pour nous Congolais des deux rives du grand fleuve qui nous unit, que de réfléchir ensemble aux dispositions que nous allons devoir prendre pour conjurer le mauvais sort que portera inévitablement en lui le déconfinement qui se profile à notre horizon. Ceci, d'abord, pour faire en sorte que la levée des barrières sanitaires ne provoque pas une nouvelle flambée du coronavirus, ensuite pour éviter que les cassures sociales générées par celui-ci n'amènent pas la partie de la société civile la plus pauvre à se dresser contre celle qui est mieux nantie.

Ne jamais oublier, dans le moment présent, que la communauté humaine est un tout et que, par conséquent, sa cohésion doit être protégée et s'impose à chacun de nous comme un impératif catégorique dans le moment même où se dessine cette nouvelle étape de la lutte contre la pandémie.

Le Courrier de Kinshasa

PAIX ET SÉCURITÉ

Le Miss s'oppose au renouvellement du mandat de la Monusco

Pour ce mouvement, le départ de la mission onusienne doit être effectif afin de permettre au peuple congolais de prendre son destin en main.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) s'est dit contre le renouvellement du mandat de la Mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilité du Congo (Monusco). Ce mouvement exige, par conséquent, le départ de cette mission du pays car « elle n'a rien apporté de plus depuis son arrivée dans le processus de paix au Congo ». « Cette branche armée des Nations unies se comporte plus en ONG humanitaire qu'à une véritable mission de stabilisation », a dénoncé le Miss-RDC dans une déclaration faite le week-end, rappelant que son rôle principal était de protéger la population civile conformément au droit international et non jouer aux ONG humanitaires en RDC.

Le Miss-RDC note, en effet, que

chaque année, le mandat de cette mission onusienne est renouvelé mais dans le concret, rien de palpable n'est mis à son actif dans la sécurisation de la population civile. Pour ce mouvement, la situation sécuritaire sur l'étendue du territoire national démontre à suffisance que la Monusco ne tient pas compte de la sollicitude de la population congolaise pour s'impliquer à fond dans la restauration de la paix aux côtés de l'armée, qui aurait également des défaillances qui sont chaque fois décriées par les indignés. « L'humanisme, qui est le bien-fondé de la création des Nations unies, devait en réalité se traduire au travers des organes que composent celles-ci tel que le Conseil de sécurité qui chapeaute la Monusco dont nous ne voyons et sentons pas l'efficacité dans la répression militaire des crimes graves », a

déploré le Miss-RDC.

Face à son inquiétude, le Miss-RDC dit se proposer de recourir à la Convention de Genève, qui est un des instruments juridiques en matière de droit international humanitaire. Ce mouvement recommande à ce que le mandat de la Monusco ne puisse plus être renouvelé pour quelque motif que ce soit. Le Miss-RDC dit attendre de la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC et cheffe de cette mission, Leila Zerougui, de déterminer l'ennemi avec lequel le Congo doit négocier, « comme elle l'avait suggéré au cours d'une conférence tenue à Kinshasa en date du 22 octobre 2018 ». Pour ce mouvement, le départ de la Monusco doit être effectif afin de permettre au peuple congolais de prendre son destin en main.

Lucien Dianzenza

ASSURANCES

Arca élargit le marché

La structure porte à vingt et un le nombre des partenaires agréés dans ce secteur.

Le conseil d'administration de l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (Arca) a accredité, au cours de sa réunion du 20 juin, une société d'assurances, quatre sociétés de courtage et un courtier. Ces sociétés viennent s'ajouter aux autres mises en place, portant ainsi le nombre à vingt et un affiliés.

Ces six partenaires agréés sont

Afrissur SA, Immoaf Assurance Sarlu, International Insurance SA, Southwest Consulting SARL comme société de courtage ainsi que le propriétaire des établissements Mont-Goma, Louis Kampema Lubala, comme courtier.

Le Conseil d'administration de cette institution a, par ailleurs, rappelé à l'opinion et aux potentiels soumissionnaires que,

conformément à l'article 286 du code des assurances, qu'il est formellement interdit de souscrire une assurance directe à l'étranger pour un risque concernant une personne, un bien ou une responsabilité, situé sur le territoire de la RDC, ou auprès d'une entreprise non agréée par l'Arca pour réaliser des opérations.

L.D

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire :

Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

L'Académie des beaux-arts sensibilise à la lutte contre la pandémie

La façade principale de l'école supérieure d'enseignement des arts plastiques et visuels de Kinshasa est, depuis le 20 juin, ornée de douze fresques qui forcent l'arrêt de plusieurs passants, à pied ou en voiture, contemplant face aux peintures tapissant son mur de clôture donnant sur l'avenue de la Libération (ex-24 novembre).

Réalisées en trois semaines, à dater du 1er juin, les fresques sont l'œuvre de dix artistes formés à l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa (ABA-KIN). Les peintures parmi lesquelles se compte une œuvre collective faite de messages dans les quatre langues nationales mais aussi en anglais, chinois, arabe et même russe, ont suscité l'admiration du Ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Thomas Luhaka. Il a à l'occasion de l'inauguration, le samedi 20 juin, félicité et salué la participation active de l'ABA à la sensibilisation des Kinois aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus.

Les douze réalisations des étudiants et anciens étudiants de l'ABA ont pour but de contribuer à « l'éducation à la sensibilité hygiénique inscrite dans la formation sociale d'une nouvelle citoyenneté », a affirmé le directeur général Henri Kalama Akulez. Fier du rendu général, il n'a pas hésité à commenter, avec enthousiasme, quelques-unes des peintures, notamment celle de Théo Mwamba évoquant le fréquent lavage des mains. Pour avoir adopté ce geste barrière, la fille représentée dans la fresque s'offre une garantie sanitaire, comme l'a souligné au passage le Pr Henri Kalama. Il en a dès lors livré la lecture sémiotique sans équivoque : « Grâce au lavage de ses mains, la fille emprisonne le virus qui se retrouve derrière les barreaux, elle l'éradique de la sorte ».

Le directeur général de l'ABA a de même explicité l'hommage au



Henri Kalama devant la fresque du peintre Théo Mwamba évoquant le lavage des mains de bras à l'origine, je les en ai pourvus pour mieux les faire cadrer au contexte du respect des gestes barrières. Pour moi, elles sont Gardiens du monde étant déjà à la base gardiennes de la culture. D'une certaine manière, elles font office de protecteurs et sensibilisent à la protection, "Respecter les gestes barrières pour vite sortir de cette maladie" ». Au nombre des six statues représentatives de l'Afrique se remarque le nkisi nkondi que l'artiste a choisi pour marquer la place de la RDC dans sa peinture, a-t-elle dit. Et de préciser : « Lorsqu'on voulait se

corps médical du peintre Mbuyi. L'originale fresque, avec ses personnages, trois chirurgiennes dans leurs traditionnelles blouses vertes, traduit à merveille le cœur mis à leur ouvrage admirable de ces derniers mois. Le joli tableau qu'elles offrent à la vue est à ravir : celle du milieu tricote un cœur, le sien, à partir des fils tirés des deux cerveaux apparents de ces homologues faisant office de pelote. Face à l'œuvre de toute beauté, le Pr Henri Kalama a expliqué : « Pour aider les autres, il faut aimer; avoir un cœur que l'on assimile aussi à la tête, la capacité de réflexion. Ce cœur doit être entretenu, l'amour doit s'allier à l'intelligence pour être efficace dans son action menée en faveur de l'autre. L'artiste a exprimé l'association des idées du personnel soignant pour guérir la planète et le Congo qui en fait partie ».

Cadrer avec le contexte

Unique dame parmi les dix peintres, Prisca Tankwey, nous a expliqué la démarche adoptée pour Gardiens du monde. « J'ai pensé que pour mieux sensibiliser; il fallait se situer dans un contexte africain. Lorsque l'on arrive à s'identifier dans une œuvre, on l'appréhende facilement d'autant plus que l'idée était de livrer des messages faciles à comprendre pour la société congolaise », a-t-elle affirmé. Et de poursuivre : « J'ai peint des statuettes que j'ai animées. Certains n'avaient pas

protéger de mauvais sorts, on allait y planter des clous. J'ai donc voulu ressortir sa vocation protectrice tout autant que j'ai mis en exergue d'autres statuettes en raison de leur pouvoir de guérison ». De manière instinctive, un public se forme tous les jours devant les fresques. Il suffit pour cela qu'une première personne ralentisse ses pas par curiosité et finisse par s'arrêter pour mieux contempler l'une ou l'autre peinture trouvée captivante à son goût. Chacun allant alors de son commentaire, les passants se plaisent à interpréter du mieux qu'ils peuvent ces peintures qui, on le voit bien leur plaisent. Toutes les tranches d'âge se montrent intéressées par les œuvres qui ne laissent personne de marbre. Il est d'ailleurs souvent arrivé que certaines personnes interagissent avec les artistes lors de la réalisation de ce travail collectif qui suscite l'admiration de plusieurs Kinois. Il arrive que bon nombre y puisent de la matière pour engager de franches discussions autour de la riposte congolaise à la pandémie de covid-19. C'est le cas notamment avec le tableau évoquant l'appel des secours en cas d'urgence, « l'ange désinfecteur » et paradoxe du confinement.

Nioni Masela

ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Signature d'un accord de partenariat entre UE et Unicef

Ce partenariat cible prioritairement les enfants et les femmes enceintes dans trente-trois zones de santé des six provinces, à savoir le Kongo central, Kasai-oriental, Lomami, Nord-Kivu, l'Ituri et Haut-Uélé.

D'un montant de quatre millions et demi d'euros, l'accord de partenariat signé entre l'Union européenne (UE) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire du gouvernement RD-congolais. Selon l'ambassadeur de l'UE, Jean-Marc Châtaigner a déclaré que l'Union européenne, en collaboration avec le gouvernement, appuie le Plan national de développement sanitaire pour l'accès universel aux soins de santé, y compris aux populations démunies des provinces de la RDC. « Notre action permet notamment d'améliorer les moyens de locomotion et payer des primes aux médecins qui travaillent dans des hôpitaux publics dans l'arrière-pays. Une césarienne qui coûte entre 150 à 500 dollars à Kinshasa ne vaut que 30 dollars à Kananga. Cela est un exemple parmi tant d'autres qui montrent comment l'appui de l'UE soulage les populations dans les milieux défavorisés en leur permettant d'accéder aux soins de santé de qualité à des prix accessibles. », a-t-il déclaré.

Le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder a, quant à lui, indiqué que son institution appuie l'action de l'UE. « Nous avons développé un programme similaire qui a débuté en 2018 et nous a permis de doter les zones de sante de réfrigérateurs solaires, de véhicules, de motos avec accessoires et d'assurer la prise en charge de plus de vingt-sept mille enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. Conformément à cet accord, l'UE met à la disposition du ministère de la Santé cent six réfrigérateurs solaires pour améliorer la couverture en chaîne de froid pour une meilleure conservation des médicaments, poches de sang et vaccins. Elle a également acheté des matériels roulants et des intrants de nutrition, en occurrence trente-huit mille neuf cent vingt-deux cartons d'aliment thérapeutique prêt à l'emploi pour la prise en charge d'au moins quarante-huit mille enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. Le lot de matériels roulants comprend vingt-deux véhicules et quatre-vingt-onze motos répartis dans les

Divisions provinciales de la Santé (DPS) des provinces concernées. Le Haut-Uele recevra deux véhicules et six motos, Ituri huit véhicules et vingt-huit motos, Nord Kivu cinq véhicules et dix-sept motos. La province du Kongo central bénéficiera de deux véhicules et de douze motos, la DPS du Kasai oriental recevra deux véhicules et treize motos. Quant à la province de la Lomami, elle sera dotée de deux véhicules et quinze motos et un véhicule sera remis à la Direction des Etudes et Planification au niveau central. Dans la mise en œuvre de l'exécution de l'accord de partenariat, l'Unicef a la responsabilité de procéder à l'acheminement des équipements à leur destination finale et à leur installation dans les provinces bénéficiaires. Grâce à l'appui de l'UE, plus de huit millions de personnes en RDC bénéficient de soins de qualité à des prix abordables et de manière pérenne dans des centres de santé et plus de treize millions dans des hôpitaux de référence en RDC.

B.L

Une nouvelle province affectée par la pandémie

La province du Haut-Uélé est la douzième à être affectée par le coronavirus.

Avec la province nouvellement touchée par cette pandémie, le cumul des cas est de cinq mille neuf cent vingt-cinq dont cinq mille neuf cent vingt-quatre confirmés et un probable. Le nombre de décès s'élève à cent trente-cinq. Pour les guéris, le bulletin quotidien sur l'évolution de la covid-19 indique que huit cent cinquante-six personnes ont été guéries. Et deux cent deux cas suspects ont été détectés après investigations. Quatre-vingt-dix-neuf nouveaux cas ont été confirmés le 21 juin, dont quatre-vingt-huit à Kinshasa et onze dans le Haut-Katanga. Aussi faut-il noter que trois cent trente-

six échantillons ont été testés. Parmi les cas confirmés, il a été rapporté cinq nouveaux décès des cas confirmés. Quinze nouvelles personnes ont été déclarées guéries.

La ville de Kinshasa occupe toujours la première place avec cinq mille deux cent quatre-vingt-huit. Elle est suivie du Kongo central avec deux cent soixante-dix cas ; Haut-Katanga cent quatre-vingt-trois cas ; Sud-Kivu cent huit cas ; Nord-Kivu soixante-cinq cas ; Kwilu trois cas ; Tshopo trois cas ; Ituri deux cas ; Equateur un cas ; Kwango un cas ; Haut-Lomami un cas ; Haut-Uélé un cas.

Blandine Lusimana

SANTÉ

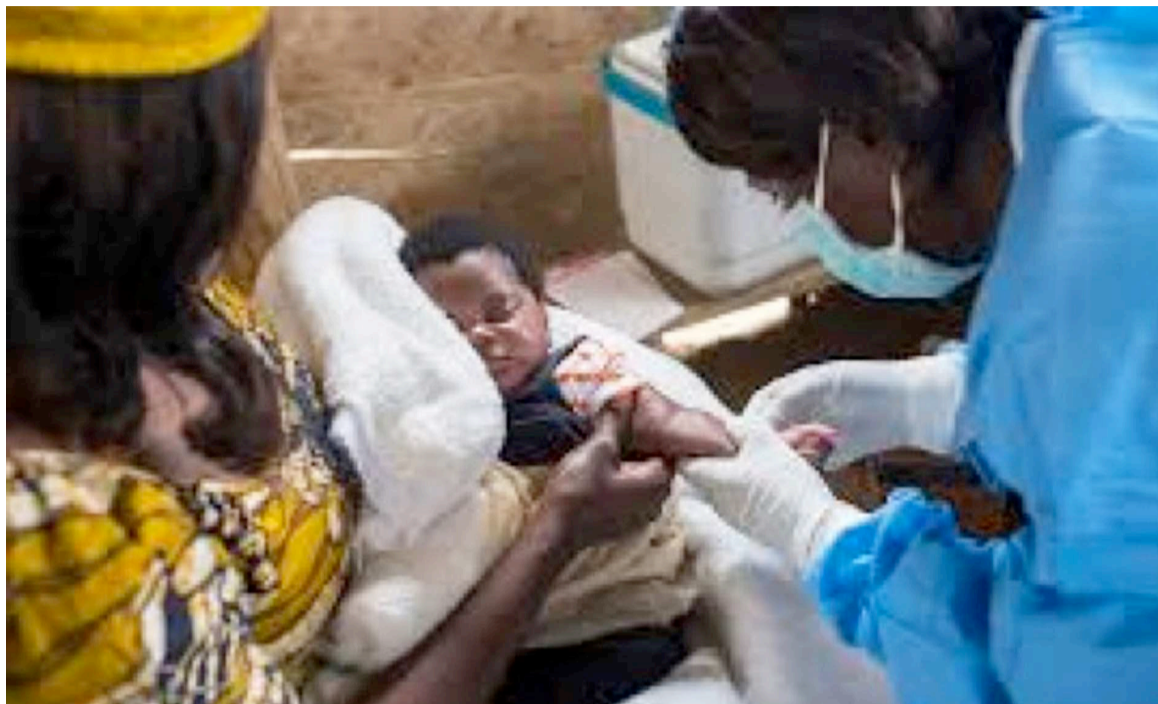
Le PEV, l'Unicef et l'OMS invitent les parents au respect du calendrier vaccinal

Depuis l'apparition de la pandémie de covid-19, le programme élargi de vaccination (PEV) déplore un relâchement de la part des parents en ce qui concerne le respect du calendrier vaccinal de leurs enfants.

En cette période de crise sanitaire mondiale due à la pandémie de covid-19, le PEV et ses partenaires, à savoir l'Unicef et l'OMS rassurent les parents que les activités de vaccination de routine se déroulent normalement dans les centres de santé en respectant les gestes barrières.

Aussi les vaccins sont-ils disponibles sur toute l'étendue du territoire national. Les parents sont donc invités à se rendre dans les centres de santé pour faire vacciner gratuitement leurs enfants de moins d'un an, conformément au calendrier vaccinal en vigueur au pays.

" Nous encourageons les parents à sauver les vies de leurs enfants en les amenant auprès de nos services de santé pour les faire vacciner", a déclaré le directeur adjoint du PEV, Dr Aimé Cikomola, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée au siège du PEV à Kinshasa conjointement avec le point focal vaccination à l'OMS/RDC du Dr Gaye Abou et le Point focal



vaccination Unicef/RDC du Dr Daniel Nacoulma qui sont intervenus en vidéo conférence.

Dr Aimé a, par ailleurs, insisté sur le fait que les parents ne doivent pas avoir peur parce que, dans ces centres de santé les gestes barrières pour se protéger contre la covid-19 sont de rigueur : «*Nous avons mis en place des dispositifs de*

protection pour les prestataires et les malades dans toutes les formations médicales à travers le pays. Il s'agit du port obligatoire des masques, le respect d'un mètre de distance surtout pour les malades qui attendent leur tour ainsi que le lavage régulier des mains avec du savon », a-t-il souligné tout en précisant que «*les parents doivent*

savoir qu'ils trouveront dans les centres de santé des prestataires qui détiennent la bonne information et disposés à répondre à leurs préoccupations portant notamment sur le calendrier vaccinal et le type de vaccin.»

Pour sa part, le point focal vaccination à l'Unicef a reconnu que le gouvernement congolais

a déployé moult efforts pour rendre disponible le vaccin pour les femmes enceintes et les enfants congolais pendant cette période de covid-19. Il a rassuré les parents de tous les moyens existant pour continuer à vacciner les enfants. «*Nous avons tous les moyens et les capacités nécessaires pour poursuivre avec la vaccination de routine pendant cette période de coronavirus*'».

Les trois orateurs à cette conférence de presse, à savoir Dr Amé Cikomola, Dr Daniel Nacoulma et Dr Gaye Abou ont tous rassuré les parents de la bonne qualité des vaccins qui sont administrés aux enfants tout en soulignant que la vaccination demeure une intervention sanitaire qui sauve de vie. D'où leur appel aux parents pour qu'ils fassent vacciner les enfants contre les maladies tueuses de l'enfant dont la polio, la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, les diarrhées à rotavirus, la méningite, la rougeole.

Blandine Lusimana

V.CLUB-ELECTION

Le conseil suprême arrête les critères d'éligibilité des candidats

La démission du général Gabriel Amisi à la coordination de V.Club ayant été officiellement actée par le Comité suprême du club, sa succession est ouverte, et déjà les critères d'éligibilité des candidats à différents postes sont spécifiés par cet organe des sages de l'équipe.

Le conseil suprême de l'AS V.Club a confirmé le départ effectif du général Gabriel Amisi, alias «*Tango Four*», de la coordination du club. Membre de cet organe des sages du club, Sabin Mashiri l'a annoncé le samedi 20 juin à l'issue de la réunion du conseil suprême. Lors de cette rencontre, le conseil a arrêté les principaux critères que les prochains candidats à différents postes au sein de la coordination doivent remplir pour les élections prévues pour le 25 juin.

Aussi faut-il être «*Vclubien* », jour d'une probité morale irréprochable, avoir un programme chiffré à court, moyen et long terme et qui réponde aux exigences du football moderne et disposer d'un dépôt bancaire conséquent afin de pallier les besoins financiers pressants du club. Les élections générales au sein du club sont normalement prévues pour le 25 juin, incluses dans l'assemblée générale ordinaire d'évaluation de la saison. Mais ses assises seront précédées d'une mini-assemblée visant à toutes les tendances du club d'harmoniser les vues et aplanir certains différends. Notons que V.Club a fait face,



depuis quelque temps, à un vent de départ de ses joueurs vers le Maghreb. La situation est déstabilisante pour le club vert et noir de Kinshasa aussi bien sur le plan de son effectif et financier. Et il n'y a pas moyen de

ces joueurs qui naturellement offrent leurs services au plus offrant au niveau financier. Mais, en retour V.Club, n'enregistrerait pas des rentrées financières conséquentes à l'issue de ces transferts, soufflet-on. «*A*

Le conseil suprême de l'AS V.Club, les joueurs qui ont été vendus s'appellent Ngonda et Ngoma. Les autres sont partis sans être vendus. Si on avait vendu tous ces joueurs qui sont partis, on aurait certainement recruté Ovono dans les buts et

«*A V.Club, les joueurs qui ont été vendus s'appellent Ngonda et Ngoma. Les autres sont partis sans être vendus. Si on avait vendu tous ces joueurs qui sont partis, on aurait certainement recruté Ovono dans les buts et Doré en attaque. On aurait eu l'argent pour pouvoir dépenser dans le transfert*»

Doré en attaque. On aurait eu l'argent pour pouvoir dépenser dans le transfert », a récemment déclaré l'entraîneur principal du club, Florent Ibenge. Quant à savoir si ces départs ont été frauduleux et ont bénéficié, Florent Ibenge a répondu : «*Je ne suis pas au courant, moi je me focalise sur le terrain et d'autres aspects. Je suis en retrait et je regarde sans y entrer*».

Le prochain comité attendu, le 25 juin, devra se pencher de manière particulière sur la question du renouvellement de l'effectif du club afin de le rendre à nouveau plus compétitif au niveau surtout africain. Pour rappel, deux anciens dirigeants des Dauphins Noirs de Kinshasa, notamment Eugène Diomi Ndongala et Mboyo Ilombe, alias Pelé Mongo, ont déjà manifesté leur désir de postuler à la coordination, alors que Delou Mulumba se serait positionné pour la section football du club. Ces candidats ont tous exprimé leurs intérêts pour le club en déposant leurs dossiers au comité suprême.

Martin Engimo

COVID-19

Message de l'ambassadeur de France lors de la remise des kits de protection au port de Brazzaville

La délégation de l'Union européenne au Congo, à travers le projet WeCAPS, a fait le 19 juin un don de divers matériels de protection contre le coronavirus (Covid-19) au port autonome de Brazzaville, d'une valeur de vingt-cinq millions francs CFA. Prenant la parole à cet effet, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a insisté sur la nécessité de protéger les acteurs portuaires contre le coronavirus. Voici l'intégralité de son discours.



L'ambassadeur François Barateau/Adiac

La République du Congo a le privilège géographique, historique et technique de disposer d'infrastructures portuaires majeures, d'une part vers le Golfe de Guinée et le monde, et d'autre part vers l'hinterland, avec le corridor fluvial d'Afrique centrale constitué par le Congo, l'Oubangui et la Sangha.

C'est donc assez naturellement que le Congo a été intégré dans la liste des 7 pays africains ---et avec deux ports sur 10!--- bénéficiant du projet européen WeCAPS qui vise, grâce notamment à l'appui technique apporté par Expertise France, à renforcer la sécurité et la sûreté des grands ports d'Afrique de l'ouest du centre, que ce soit sur l'océan ou sur les fleuves.

A l'heure d'une recherche de transports durables et fiables, un tel appui au renforcement des capacités des acteurs portuaires africains est primordial. Il sera pleinement efficace, sur la durée, s'il prend soin, naturellement, de bien connaître les besoins et identifier les lacunes. De ce point de vue, la réorientation de certains moyens du projet vers la lutte contre la pandémie de Covid-19, qui nous rassemble aujourd'hui, est très opportune, et je m'en réjouis. Mais cet appui devra surtout avoir le souci constant de faire converger les efforts de tous les acteurs, congolais et partenaires, en particulier européens, en vue de sécuriser, non seulement les transports maritimes internationaux et régionaux à Pointe-Noire, mais aussi les transports fluviaux et transfrontaliers à Brazzaville.

La recherche permanente de complémentarité des initiatives et une coordination efficiente des moyens sont ainsi des éléments clés pour que l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales ---secteur d'activité par essence inter-ministériel--- soit pleinement opérationnelle et facteur fort de développement.

Permettez-moi de souligner ici, que la co-organisation de ces journées, en parfaite intelligence, par le Capitaine de Frégate Gilles Aubry, coopérant auprès du chef d'état-major de la marine à Brazzaville et par Christophe Girin, coopérant auprès du CRESMAC à Pointe-Noire, en lien avec la Délégation de l'Union européenne au Congo, constitue une belle illustration de cette indispensable complémentarité.

Si je devais enfin exprimer un vœu, je souhaiterais que ce fleuve mythique qu'est le Congo puisse devenir, bientôt, cette artère de communication ouverte et sûre dont toute l'Afrique centrale, de l'océan atlantique jusqu'aux Grands lacs, a tant besoin pour assoir son développement juste et équilibré.

Ensemble, les membres de « l'Equipe Europe » sont disposés à contribuer à la réalisation de cette belle ambition régionale, dans laquelle la République du Congo peut et doit, à l'évidence, jouer un rôle essentiel.

Je vous remercie./
François Barateau

La Croix-Rouge française offre du matériel de protection aux agents de santé

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a réceptionné le 19 juin un lot d'équipements de protection individuelle contre la pandémie de coronavirus, livré par la Croix-Rouge française.

Composé essentiellement de cent trente-sept mille cinq cent soixante-quinze masques chirurgicaux, trente-neuf mille trois cent vingt et cinquante masques FFP2, trente-cinq mille quatre cent cinquante gants d'examen en nitrile, soixante-douze mille quatre cent cinquante surblouses, trois mille quatre cent six visières de protection et cent quarante-quatre mille neuf cent surchaussures, ce don sera mis à la disposition de cinquante-quatre structures de santé.

« Ce don est une manifestation concrète de la Croix-Rouge française auprès de la population congolaise ainsi que les autorités. Ces équipements permettront aux agents de santé de réaliser leur travail dans des conditions de sécurité maximale. Cet acte de solidarité s'est manifesté grâce à l'accompagnement du Fonds mondial. Le Congo reste pour la Croix-Rouge française une priorité puisque les volontaires de la Croix-Rouge congolaise font un grand travail de terrain », a expliqué Frédéric



Jacqueline Lydia Mikolo reçoit symboliquement le don/Adiac

Boyer, directeur des relations et des opérations internationales de la Croix-Rouge française.

La ministre de la Santé a, pour sa part, remercié la structure donatrice avant de signifier que c'est grâce à l'implication personnelle du chef de l'Etat que plusieurs institutions soutiennent le Congo. Notons que la Croix-Rouge est le bénéficiaire principal de la sub-

vention octroyée par le Fonds mondial pour la lutte contre le Vih et la tuberculose au Congo pour la période 2018-2020. A cet effet, elle est chargée de sa gestion et de sa mise en œuvre en lien étroit avec les autorités sanitaires et le comité de coordination nationale des projets financés par le Fonds mondial.

Rude Ngoma

L'Amérique latine durement touchée, l'OMS en alerte

Le coronavirus continue de frapper durement l'Amérique latine et pendant que l'Europe retrouve prudemment une vie normale, l'OMS demeure alarmiste.

La pandémie de Covid-19 « continue de s'accélérer » dans le monde, avec « le dernier million de cas signalé en seulement huit jours », a prévenu lundi le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

« Nous savons que la pandémie est bien plus qu'une crise sanitaire, c'est une crise économique, sociale et, dans de nombreux pays, politique. Ses effets se feront sentir pendant des décennies », a-t-il ajouté, lors d'une conférence virtuelle organisée par l'émirat de Dubaï.

La situation dans le monde varie sensiblement d'un continent à l'autre. En Amérique latine, épice de la pandémie et dont la partie australe est entrée dimanche en hiver, le bilan a dépassé ces derniers jours les 20.000 morts au Mexique, les 1.000 morts en Argentine et les 8.000 morts au Pérou. Le Brésil, deuxième pays du monde le plus endeuillé par la Covid-19 derrière les Etats-Unis, a dépassé le seuil des 50 000 morts et des deux millions de cas confirmés, les mégapoles de Sao Paulo et de Rio de Janeiro étant les plus sévèrement atteintes.

En Europe, plusieurs pays submergés au printemps par la maladie continuent au contraire d'alléger les mesures de précaution à la faveur d'un répit de l'épidémie.

L'Espagne est sortie dimanche de l'état d'urgence sanitaire tandis qu'en France les salles de cinéma et les casinos sont autorisés à rouvrir depuis lundi. L'école redevient obligatoire pour tous les élèves, à l'exception des lycéens. Les écoles avaient déjà partiellement rouvert en mai, mais les parents étaient libres d'y envoyer leurs enfants ou non.

La situation reste en revanche

nir plusieurs nouveaux foyers de contamination au coronavirus. Les foyers de contamination sont apparus au Stamford Plaza Hotel de Melbourne, qui est utilisé comme lieu de quarantaine pour les personnes revenant de l'étranger, dans un magasin H&M du nord, et dans plusieurs quartiers.

La Covid-19 a tué officiellement au moins 465 300 personnes

« Nous savons que la pandémie est bien plus qu'une crise sanitaire, c'est une crise économique, sociale et, dans de nombreux pays, politique. Ses effets se feront sentir pendant des décennies »,

préoccupante en Guyane, département français d'outre-mer frontalier avec le Brésil, où un reconfinement est même envisagé. Même situation en Azerbaïdjan, où face à un doublement des cas au cours des dernières semaines, un reconfinement très strict a été décrété. En Suisse, le président de la Task force scientifique fédérale dédiée à la maladie a estimé dimanche que le déconfinement était trop rapide dans son pays.

En Australie, des responsables australiens ont exhorté lundi leurs compatriotes à éviter de se rendre à Melbourne, deuxième ville du pays qui lutte pour conte-

dans le monde et en a contaminé plus de 8,8 millions, dont plus de quatre millions considérés aujourd'hui comme guéris, depuis que la Chine a fait état de l'apparition en décembre de la maladie. Aux Etats-Unis, pays le plus fortement touché, le bilan était dimanche de 119 959 morts pour près de 2,3 millions de cas, selon l'Université Johns Hopkins. L'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Océanie sont sous le seuil du million de cas. Mais un rebond inquiète la Chine depuis la semaine dernière avec plus de 220 nouveaux cas dont 22 dimanche.

Julia Ndeko

ONU/RACISME

Les hauts cadres d'origine africaine dénoncent la passivité des Nations unies

Quelle est la responsabilité des Nations unies dans la lutte contre le racisme? Les personnalités africaines oeuvrant au sein des Nations unies s'interrogent sur l'implication de l'ONU pour enrayer le fléau, de manière concrète. Un débat historique s'est installé au Conseil des droits de l'homme à Genève en Suisse.

Sur convocation du groupe africain, un débat s'est ouvert au sein des Nations unies à Genève, après la mort par asphyxie de l'Afro-Américain George Floyd, étouffé délibérément par le genou d'un policier blanc le 25 mai à Minneapolis, aux Etats-Unis. Dans leur projet de résolution, le groupe africain pointe « les pratiques raciales discriminatoires et violentes des forces de l'ordre contre les Africains et les personnes d'origine africaine », aux Etats-Unis et ailleurs. A l'occasion, une minute de silence a été observée pour les victimes du racisme dans le monde. Pour le groupe africain, « l'heure est venue de passer aux actes ».

A la faveur d'une tribune, une vingtaine de hauts fonction-

naires des Nations unies d'origine ou d'ascendance africaine, parmi lesquels le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait dénoncé la passivité de l'ONU face au fléau du « racisme généralisé et systémique », revenant sur le supplice de George Floyd : « Cou sous le genou et le poids de l'Histoire. Doux géant, s'agrippant à la vie, désespérément. Besoin vital de respirer, sans entrave, jusqu'à son dernier souffle ». Ils ont rappelé des siècles de traumatismes et de souffrances intergénérationnelles qui ont résulté de l'injustice raciale, en particulier contre les personnes d'ascendance africaine.

Puis ils ont invité l'ONU à œuvrer résolument pour éliminer « les tâches du racisme

sur l'humanité » comme ce fut le cas lors du démantèlement du régime de l'apartheid en Afrique du Sud, citant cette phrase du président Nelson Mandela : « *Nier aux gens leurs droits humains, c'est remettre en cause leur humanité même* ». Pour le groupe africain, une simple condamnation des expressions et des actes de racisme ne suffit pas, « il faut passer aux actes ». Le groupe a aussi rappelé cette phrase pleine de sagesse de l'archevêque sud-africain Desmond Tutu, fervent défenseur de l'égalité des races : « *La libération des Noirs est une condition indispensable à la libération des Blancs. Personne ne sera libre tant que nous ne serons pas tous libres* ».

Noël Ndong

CÔTE D'IVOIRE

Henri Konan Bédié à nouveau candidat à la présidentielle

L'annonce de candidature de l'ancien président ivoirien, Henri Konan Bédié, 86 ans, à l'investiture du PDCI - principale parti de l'opposition - pour l'élection présidentielle du 31 octobre marque la fin du suspense.

L'ancien président ivoirien qualifie sa candidature d'« une mission de salut public ». Soutenu par les instances de son parti, l'industriel Jean Louis Billon et renforcé par le jeu d'alliances, ce come-back de Bédié pourrait susciter des rebondissements.

Henri Konan Bédié, est pratiquement en roue libre pour être investi par le parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA) dont il est actuellement à la tête, en tant que candidat à l'élection présidentielle, initialement prévue pour octobre 2020 dans le pays.

Au cours d'une réunion tenue le 20 juin, les membres du secrétariat exécutif, les vice-présidents, les délégués départementaux et communaux, et les responsables des structures spécialisées du parti ont demandé officiellement et « avec insistance » à Henri Konan Bédié, « de faire acte de candidature à la convention de désignation du candidat du PDCI-RDA à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 ».

Une sollicitation à laquelle l'ancien président ivoirien a donné son accord. « Je reçois cette demande de candidature comme une mission de salut public découlant d'une attente forte de la base ; m'imposant ainsi l'obligation de compétir lors de cette convention », a-t-il déclaré.

Bien qu'agé de 86 ans, Henri Konan Bédié a enjoint les responsables de son parti de transmettre à l'ensemble des militants sa « détermination » et sa « constante disponibilité à servir, sans relâche le parti, pour notre victoire à l'élection présidentielle prochaine ».

Dans un environnement politique ivoirien en totale reconfiguration et fort d'un rapprochement opéré depuis peu avec le parti de l'ancien président Laurent Gbagbo, Henri Konan Bédié croit fermement dans les capacités de son parti à remporter la prochaine élection présidentielle. « C'est cette victoire qui permettra aux jeunes de Côte d'Ivoire d'accéder aux responsabilités pleines et entières dans la gestion des affaires publiques », a-t-il affirmé.

Très actif sur la scène politique avec l'ambition affichée jusqu'alors de compétir pour l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, l'industriel ivoirien Jean Louis Billon a pour sa part apporté, séance tenante, son soutien à Henri Konan Bédié. « Je retire ma candidature et je demande à tous les jeunes de s'aligner derrière vous (Henri Konan Bédié - Ndlr) pour mener le combat et vous apporter la victoire », a-t-il tenu à préciser. « Soyez rassuré de mon indéfectible attachement à votre victoire. Je mettrai tout en œuvre pour vous apporter cette victoire », a par ailleurs rassuré Jean Louis Billon.

Si Henri Konan Bédié venait à être effectivement investi en tant que candidat à la présidentielle lors de la convention de son parti qui devrait se tenir le 26 juillet prochain, il est fort à parier que certains rebondissements pourraient intervenir dans le jeu politique ivoirien.

En effet, alors qu'ils avaient tous décidé de passer le témoin, la question est maintenant de savoir si l'actuel président ivoirien, Alassane Ouattara, va également revenir sur sa décision de ne plus être candidat à la présidentielle. Rien n'est moins sûr, d'autant plus que le candidat déclaré de la mouvance présidentielle, le RHDP, le premier ministre d'Amadou Gon Coulibaly est en convalescence depuis plus d'un mois à Paris (France). Son état de santé qui suscite la polémique, laisse planer le doute sur sa capacité réelle à participer pleinement aux prochaines échéances électorales dans le pays. Toutefois, le statu quo persiste encore à ce niveau et les prochaines semaines situeront sur la configuration véritable de la compétition électorale d'octobre 2020 en Côte d'Ivoire.

Josiane Mambou Loukoula



ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES DE SANTE COMMUNAUTAIRE

ET POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (A.A.I.S.C./AMSCO)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR CONTRACTER AVEC DES FOURNISSEURS

Dans l'optique de contracter avec une structure ou une personne physique pour l'année 2020, L'Association d'Appui aux Initiatives de Santé Communautaire et de Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) informe les fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et consultants qui souhaitent contractualiser, à introduire leur dossier.

Les consultations concerneront les domaines ci - après :

- 1) Maintenance matériel informatique ;
- 2) Maintenance des split ;
- 3) Entretien et Réparation Véhicule ;
- 4) Administration Réseau ;

Le dossier à constituer sera composé de :

Personnes Morales	Personnes Physiques
<ul style="list-style-type: none"> • 01 lettre de demande d'agrément adressé au Directeur Exécutif ; • Le RCCM ou l'équivalent ; • Le dossier fiscal ; • Preuves de capacités techniques (Copies des marchés déjà exécutés...) • Les coordonnées bancaires d'un ou de deux comptes bancaires au nom de la structure. • 01 adresse e-mail fonctionnelle • Les coordonnées de la personne à contacter et sa fonction dans la structure 	<ul style="list-style-type: none"> • 01 lettre d'agrément adressé au Directeur Exécutif ; • Le CV (Préciser les personnes de références qui seront contacter en cas d'urgence) • La CNI ou la carte de résident • Le NIU • Les coordonnées Bancaire • 01 adresse e-mail fonctionnelle ; • 01 plan de localisation géographique + le contrat de bail de votre habitat ;

Les structures intéressées par le présent avis à manifestation pourront faire parvenir leur proposition sous pli fermé portant la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt publié par AAISC/AMSCO en vue d'une éventuelle contractualisation » au secrétariat de AAISC/AMSCO à l'adresse suivante : 172, rue Soweto quartier ex- télévision Makélékélé Brazzaville

- délai de dépôt des dossiers : au plus grand tard le 15 juillet 2020 de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h00

NB :

- Un Formulaire d'enregistrement des fournisseurs est a retiré à l'adresse physique ci-dessus indiquée
- Chaque fournisseur devra préciser ses domaines d'intervention.
- Les candidats retenus seront contactés et une notification d'agrément leur sera adressée.

JURIDICTION INTERNATIONALE

La CPI à la recherche du successeur de Fatou Bensouda

Le temps de la succession de la procureure Fatou Bensouda à la Cour pénale internationale (CPI) est arrivé. Le processus a été lancé le 15 juin et prendra fin le 15 juin 2021, date du terme du mandat de la Gambienne à la tête de la CPI. Le bilan.

Conformément aux textes de la CPI, un comité d'experts composé de diplomates, de magistrats, d'avocats et d'autres juristes a procédé le 15 juin à l'étude et au dépouillement des dossiers des candidats à la succession de Fatou Bensouda. Quatre ou six d'entre eux seront soumis à l'appréciation des 123 pays ayant ratifié le statut de Rome instituant la CPI. Le candidat retenu succédera à la procureure actuelle, Fatou Bensouda. Ses neuf ans à la tête de cette juridiction internationale ont été difficiles. Son successeur, qui sera un Européen, entrera en fonction le 15 juin 2021 pour un mandat de 9 ans.

Fatou Bensouda, une femme contestée à la tête d'une institution contestée

Empêtrée dans le dossier ivoirien, Fatou Bensouda n'a pas fait l'unanimité tant du côté occidental que du côté africain. La procureure n'a pas été capable de «déporter» les deux camps en conflit, celui du président Alasane Ouattara et celui du président sortant Laurent Gbagbo, pour les faire comparaître devant la CPI à la Haye, aux Pays-Bas. Ce qui a donné le sentiment de deux poids deux mesures, ou de parti-pris dans la crise post-électorale. Fatou Bensouda va créer une autre polémique, en faisant appel de l'acquiescement de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé en septembre 2019, jouant son crédit.



Fatou Bensouda

Tout au long de ce procès, la CPI a été sous le feu des critiques. En 2013, des chefs d'Etat africains, lors d'un sommet de l'Union africaine avaient taxé cette cour de juridiction qui ne juge que «les Africains. En cause, un «acharnement viscéral et une précipitation» à enquêter et à accuser les chefs d'Etat du continent et autres Africains de crime contre l'humanité. En témoigne la décision du Burundi et de l'Afrique du Sud de quitter le statut de Rome.

Fatou Bensouda : la pugnacité et le devoir

« Je remplis mon mandat en

toute indépendance et impartialité », déclarait Fatou Bensouda en septembre 2019, malgré le nombre croissant de ses ennemis. Parmi lesquels il faut ajouter les Etats-Unis et certains militants des droits de l'homme déçus de ses huit années à la tête de la CPI. « Tant que Je serai procureure je me dévouerai corps et âme pour obtenir justice pour les victimes d'atrocités. C'est mon devoir », persistait-elle. Ainsi Fatou Bensouda réussira à ouvrir une enquête préliminaire sur les crimes commis en Géorgie en 2008 et à déclencher des examens préliminaires en Palestine, en Ukraine

et en Birmanie, puis les dossiers afghan et israélien malgré les menaces et des sanctions économiques contre la Cour, et un refus de visa des États-Unis - alliés d'Israël, d'Afghanistan.

D'après le New York Times, le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, l'a qualifiée d'action « prise par une institution politique qui ne rend pas de comptes et qui se fait passer pour un organe juridique ». Le charisme et la pugnacité ont fait de Fatou Bensouda l'une des femmes les plus influentes au monde.

La CPI : de longs procès médiatiques au bilan maigre

Au moment où Fatou Bensouda s'apprête à quitter l'institution judiciaire internationale de la Haye se pose la question de la réconciliation de la CPI avec les Africains. Le continent africain a une perception plutôt négative de la CPI. D'autant plus que le bilan de ses condamnations est maigre. Le Congolais Jean-Pierre Bemba a été acquitté définitivement, les condamnations de ses compatriotes Thomas Lubanga et Germain Katanga ou du Malien Ahmad al-Faqi Al-Mahdi pour crimes de guerre n'ont pas porté les fruits escomptés, les poursuites du président kényan Uhuru Kenyatta et son colistier William Ruto ont abouti à un non-lieu.

La tâche est rude et lourde pour la procureure sortante et pour la CPI, pour «légitimer» l'institution très souvent considérée comme

de «tribunal politique». Ici se joue leur réputation respective.

L'audience du 22 au 24 juin est déterminante pour redorer l'image de la CPI

Après deux reports successifs, l'audience relatif à l'appel de Fatou Bensouda contre la décision d'acquiescement de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, et contre les juges de la CPI prononcée en 2019, aura finalement lieu du 22 au 24 juin. Cette audience est déterminante pour la suite du procès des deux Ivoiriens et pour la CPI et sa cheffe, en ce sens qu'elle jugera de la poursuite ou non de ce procès qui dure près d'une décennie.

La procureur Fatou Bensouda espère la prononciation d'un «non-lieu» en lieu et place de l'acquiescement prononcé en janvier 2019. Ce qui pourrait rouvrir le dossier de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé en temps voulu. Ce qui pourrait être considéré comme une victoire pour la CPI et Fatou Bensouda. C'est dans ce contexte particulier que la succession de la procureure est lancée. Le dossier étant mis à mal depuis plusieurs années par un maquis de preuves qui avait déjà conduit à la libération provisoire de l'ex-président ivoirien et de son poulain. Mais très déterminée, Fatou Bensouda veut gagner coûte que coûte ce procès qui n'en finit plus. Parviendra-elle à ses fins avant de quitter la Haye?

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LA COVID-19



MS
Installateur Expert





36.5° C



Équipez-vous de la Caméra Thermique avec la Société MS pour détecter les cas de fièvre !

BRAZZAVILLE : Case 337, Batignolles
Téléphone : +242 06 659 75 34
04 026 93 26
Site Web: www.ms-congo.com

P/Noire : Avenue Bitélikia Dombi
Camps CFCO, quartier KM4
Téléphone : +242 06 659 75 34
04 026 93 26
Site Web: www.ms-congo.com



UBA
United Bank for Africa

Restez en sécurité. Faites vos transactions bancaires depuis chez vous comme



Wizkid



Leo
Le banquier virtuel



UBA
Mobile Banking



UBA
Internet Banking









www.ubagroup.com

E-mail : cfcubacongo@ubagroup.com

Africa's global bank

Un nouveau produit dénommé «MoMoPay» réservé aux merchants

MTN Congo a du vent en poupe. Chaque jour qui passe, elle ne rêve que d'innovations. Aujourd'hui, les prouesses de MTN Congo ont dépassé les frontières nationales. Cette Filiale du Groupe sud-africain, multinationale de télécommunications opérant dans 22 pays d'Afrique et du Moyen-Orient est, en train de faire du chemin dans le monde des affaires. Malgré la crise sanitaire qui sévit dans le monde, particulièrement au Congo, MTN Congo vient d'augmenter son compteur d'innovations avec la mise en service d'un nouveau produit dénommé «MoMoPay» qui n'est autre qu'un sous-ensemble de Mobile Money. Le lancement de ce nouveau produit a eu lieu vendredi 12 juin 2020 dans les locaux du service client de la direction générale de MTN Congo à Brazzaville, sur fond de conférence de presse animée conjointement par Thierry Boumba, Directeur Mobile Money et Jean Christophe Bobda, Directeur marketing de MTN Congo.

A cette occasion, Thierry Boumba a indiqué que «MTN Congo, fidèle à sa vision d'être à l'avant-garde de la fourniture d'un audacieux nouveau monde numérique, et dans le but d'accompagner le gouvernement dans son plan de réponse à la crise sanitaire engendrée par le coronavirus ou Covid-19, elle continue de mettre à la disposition de ses abonnés des solutions de paiement électronique visant à limiter la contamination, contrairement aux billets qui passent dans les mains de plusieurs personnes. A cet effet, MTN Congo procède ce jour, à la mise sur le marché d'un nouveau produit dénommé MoMoPay qui est une proposition de valeur adressée spécifiquement aux merchants qui exercent aussi bien dans le secteur formel qu'informel. Les catégories comme les boutiquiers, taximan et maléwa, auront désormais un dispositif qui va leur per-



mettre de gérer leurs activités en acceptant les paiements Mobile Money en toute simplicité et sécurité, tout en résolvant le problème de monnaie. Cette offre vient également résoudre les problèmes de tracasseries de longues attentes des clients à la caisse, mais aussi de vols et disparitions d'argent encaissé avec le Cash. MoMoPay va donc contribuer à changer le comportement des consommateurs et des commerçants sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, tout commerçant (vendeur dans les marchés domaniaux, boutiquier, vendeur de pains ou de beignets, bars-restaurants-hôtels, pharmacies), abonnés au réseau MTN Congo, détenteur d'un compte MTN Mobile Money actif, peut dès à présent activer son compte MoMoPay en composant depuis son téléphone portable le Code: *106#OK, tout en suivant les instructions et convier ses clients à régler les factures via ce canal de paiement. Pour prétendre payer un commerçant MoMoPay, il faut composer *105#OK et choisir le menu n°6 «MoMoPay», choisir 1



paie sans frais. Pour rappel, MTN Mobile Money a été lancé en février 2011 avec la vision de prôner l'inclusion financière au Congo, tout en se conformant au cadre réglementaire mis en place par la Banque centrale. MTN Mobile Money est un porte-monnaie électronique, un instrument de transfert rapide d'argent et de paiement électronique par téléphone portable. Neuf ans après, il affiche plus de 70% de part de marché et plus de 80% de nombre de transactions, confortant ainsi sa position de leader sur le marché du Mobile Money en République du Congo. Ses nombreux abonnés et clients sont maintenant bien servis, grâce aux grandes innovations technologiques que ne cesse de réaliser MTN Congo. L'ambition de MTN Congo qui est une entreprise de téléphonie mobile née du rachat de Libertis Telecom en décembre 2005 et qui avait déjà six ans d'existence, est de promouvoir et de participer à une inclusion financière de toutes les couches de la société congolaise. Son investissement qui est passé de 26 Milliards de Francs Cfa en 2005, à plus de 50 Milliards de Francs Cfa en 2008, est en grande partie concentré dans le renforcement de la qualité de ses produits et l'acquisition de nouveaux sites. MTN Congo est présente dans plus de 300 localités et villages avec un taux de couverture de plus de 90% de la population congolaise. Elle compte à ce jour, plus de 2.500.000 abonnés avec près de 300 emplois directs et plus de 20.000 emplois indirects. Ce qui justifie son ascension fulgurante dans le domaine des affaires pour une économie plus forte.

électronique (5F, 25F, 50F et jusqu'à 9.999Fcf) pour les clients qui payent en cash»; «Gagner les commissions sur la vente des produits MTN comme le crédit de communication»; «Faire des économies en réduisant les coûts liés à la petite monnaie»; «Effectuer les retraits d'argent dans n'importe quel point de vente MTN à des frais réduits»; «Augmentation de la clientèle à travers les campagnes promotionnelles, en collaboration avec MTN Congo»; «Accès rapide d'argent liquide à travers le réseau de distribution de plus de 16 milles agents agréés»; «Possibilité de transférer l'argent sur le compte bancaire». De ce fait, il est donc important de savoir que l'argent change fréquemment de mains et qu'il peut transmettre toutes sortes de bactéries et de virus. Sur ce, nous vous conseillons de vous laver régulièrement les mains après avoir manipulé les billets de banque et d'éviter de vous toucher le visage. Aussi, nous vous invitons vivement à compter de ce jour, de payer vos achats et services avec MoMoPay pour pouvoir réduire au maximum le risque de transmission de la Covid-19», a indiqué Thierry Boumba.



Pour Jean Christophe Bobda, l'originalité de ce nouveau produit est que toutes les couches sociales ont accès

à MoMoPay pour tout client ayant un compte MTN Mobile Money. Ses transactions sont sans frais, c'est-à-dire aucun centime à payer. Paie sans frais.



UNION AFRICAINE

Le Soudan du Sud perd son droit de vote

L'Union africaine (UA) a suspendu les droits de vote du Soudan du Sud en raison du non-paiement de ses contributions financières.

Juba a été sanctionné par l'UA, la semaine dernière, après avoir accumulé plus de neuf millions de dollars d'arriérés de paiement. Une somme accumulée depuis trois ans. Le pays reste membre de l'organisation continentale, mais ne peut plus participer aux réunions tant qu'il n'a pas remboursé sa dette. Déjà, le Soudan du Sud a été empêché de participer à une réunion de l'Union africaine mardi dernier.

Le ministère sud-soudanais des Affaires étrangères a reconnu la suspension. Hakim Edward, l'un des porte-paroles, a expliqué que « des efforts étaient en cours pour régulariser la situation et se coordonner avec le ministère des Finances pour résoudre ce problème avec l'Union africaine ainsi que d'autres organisations. »

Selon Brian Adeba, directeur adjoint à l'ONG Enough Project, la suspension de Juba n'a rien de surprenant. Pour lui, le plus jeune pays d'Afrique souffre de corruption endémique. Il ajoute que les hauts fonctionnaires détournent régulièrement les budgets alloués aux ministères dans la plus grande impunité. « Il s'agit d'un système de corruption extrême », souligne-t-il, avant de préciser que les employés de l'État ne sont pas payés « depuis 5 mois ». D'après le site d'informations Sudan Tribune, le Soudan du Sud a accumulé trois ans d'arriérés à l'UA. Pourtant le pays produit du pétrole à foison, avec une production d'environ 200.000 barils par jour, selon Xinhua.

En effet, ce passif accumulé n'est pas un cas isolé. En octobre dernier, la Communauté est-africaine avait failli suspendre Juba à cause d'une dette frôlant les 30 millions de dollars. Deux mois plus tard, le gouvernement sud-soudanais avait dû rembourser en urgence trois millions.

Juba avait alors expliqué que plusieurs de ses partenaires n'avaient pas versé des aides promises. Certains experts citent également la corruption, la mauvaise gestion, le financement de la guerre et la baisse des revenus pétroliers pour expliquer pourquoi le Soudan du Sud est un si mauvais payeur.

Avec une population de plus de 12 millions d'âmes, le Soudan du Sud est déchiré par une guerre de clans depuis son indépendance arrachée au Soudan en 2011. Selon un rapport du FMI, près de 40 % de la population vit dans des camps de déplacés ou en tant que réfugiés dans les pays voisins. Plus de la moitié de la population dépend d'une aide humanitaire pour survivre.

Josiane Mambou Loukoula

VIENT DE PARAÎTRE

Frikia, Pèlerin des âges de Ferréol Gassackys

Un an après la publication de son premier livre *Les hasards du destin*, Ferréol Gassackys vient de publier, en ce mois de juin, son second roman intitulé : *Frikia, Pèlerin des âges*, aux éditions L'Harmattan ; un livre qui rend un vibrant hommage à l'Afrique.

En juin 2019 lors de la publication de son premier roman *Le hasard du destin*, un hasard assez particulier du fait que son livre a été publié le 19 juin, jour de sa naissance, à partir de là, il s'est dit qu'il devrait publier un roman par an, et qui sortirait au mois de juin. Il vient de respecter sa promesse faite aux lecteurs, en publiant courant ce mois de juin son second roman, *Frikia, Pèlerin des âges*.

Comme dans son premier roman, Ferréol Gassackys revient dans cet ouvrage de 142 pages sur la quête de soi et le temps. *Frikia*, personnage principal de ce roman, né en Egypte antique, se découvre à trente ans pourvu d'immortalité. Qu'en faire ? Persuadé que tout a une explication, il décide de poursuivre une quête de vérité à travers les âges, en allant à la rencontre des êtres et des civilisations afin de mieux comprendre sa nouvelle condition et s'y adapter. Mais que ne trouve-t-il pas sur cette voie



de découvertes insolites où il contemple des édifices imposants et superbes et côtoie aussi bien, en tentant de créer une passerelle entre eux, Cléopâtre, La Kahena, Chaka Zulu, Isaac, Newton, Louis IX, Mozart ou Mandela ... pour se faire une idée personnelle et mieux appréhender l'histoire de l'humanité. Telle est la trame de ce nouveau roman où Ferréol Gassackys nous

entraîne dans un pèlerinage palpitant à travers les siècles. En effet, au-delà de cette science-fiction, *Frikia, pèlerin des âges*, constitue une splendide allégorie de l'être qui a pris conscience de sa finitude et qui espère repousser ses limites, pour l'infini-tude. *Frikia* sait pertinemment que si la connaissance de soi peut, in fine, servir un but louable, elle n'éloigne pas des fanges de l'inhumanité.

Homme politique congolais, Ferréol Gassackys est député de Poto-Poto dans le troisième arrondissement de Brazzaville, membre de la commission des Affaires étrangères et des Congolais à l'étranger, conseiller des Affaires étrangères. Il est diplômé d'études supérieures spécialisées en relations internationales. Ferréol Gassackys est avant tout un homme de culture féru de lettres. Il a été de 2003 à 2005 commissaire général du festival panafricain de musique. Marié et père de deux enfants, il est commandeur dans l'ordre du mérite congolais.

Bruno Okokana

La CPI examine la demande d'un procès en appel contre Laurent Gbagbo

La Cour pénale internationale (CPI) tient de lundi à mercredi des audiences pour examiner la demande d'un procès en appel formulée par sa procureure suite à l'acquittement de crimes contre l'humanité de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo.

La procureure de la CPI, Fatou Bensouda, a interjeté appel en septembre 2019 contre l'acquittement prononcé en janvier de la même année à l'encontre de l'ancien président ivoirien et de l'un de ses proches, Charles Blé Goudé.

L'appel doit démontrer que la chambre de première instance a commis des erreurs de droit et de procédure qui ont abouti à l'acquittement pour tous les chefs d'accusation, estime la procureure.

Non coupables de crimes contre l'humanité

Les deux hommes ont été reconnus non coupables de crimes contre l'humanité commis en 2010 et 2011 au cours des violences post-électorales en Côte d'Ivoire, qui ont fait 3000 morts. Ils ont été libérés sous conditions en février 2019.

La procureure de la Cour, fondée en 2002 pour juger les pires atrocités commises dans le monde, estime que les juges les ont acquittés sans formuler correctement et sans appliquer de manière cohérente une norme de

preuve clairement définie.

L'audience de cette semaine sera « partiellement virtuelle », a indiqué la CPI, en raison de la situation actuelle liée à la Covid-19. Il n'est pas clair si les acquittés seront physiquement présents ou s'ils assisteront aux débats par visioconférence. Les juges décideront ensuite à un « stade ultérieur » si un procès en appel doit avoir lieu.

Une procureure dans la tourmente

L'enjeu est important pour le bureau de Fatou Bensouda, déjà fragilisé par l'acquittement de Laurent Gbagbo et de l'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba, acquitté en 2018 de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité après avoir passé près d'une décennie en détention.

Par ailleurs, la CPI est actuellement la cible d'attaques virulentes de la part du président américain Donald Trump, qui a annoncé des sanctions économiques contre des membres de la juridiction - dont Fatou Bensouda

- pour la dissuader de poursuivre des militaires américains pour leur implication dans le conflit en Afghanistan.

Récemment, les juges de la CPI ont refusé une demande de liberté sans condition présentée par Laurent Gbagbo, 75 ans, qui a passé sept ans en détention à La Haye avant d'être acquitté. Ils ont cependant assoupli les conditions de sa liberté conditionnelle.

L'ex-président est désormais autorisé à quitter la Belgique, où il était assigné à résidence depuis son acquittement, à condition que tout pays dans lequel il souhaite se rendre accepte au préalable de le recevoir. Le parti politique qu'il a fondé, le Front populaire ivoirien (FPI), a appelé le président Alassane Ouattara au « dialogue » afin de permettre son retour au pays.

Rapidement, une association de victimes de la crise post-électorale de 2010-2011 a fait part de son « opposition énergique » à un éventuel retour de l'ex-président en Côte d'Ivoire.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

NÉCROLOGIE



Le capitaine Apipi Douniama Fortuné dit Cérimo a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de sa fille aînée Celcie Godrèche Apipi Assamekou survenu le 16 juin 2020 au CHU de Brazzaville, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°130, de la rue Amaya à Mikalou. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Miguel Loubaki, agent des Dépêches de Brazzaville, Iya Sassi et famille informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur soeur, fille et nièce Annie Iya Sassi auront lieu le mardi 23 juin selon le programme ci-après : 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ; 10h00 : recueillement sur place ; 11h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ; 15h00 : fin de cérémonie.



CONSTRUCTION

Le secteur du BTP durement impacté par la crise sanitaire Covid-19

Les entreprises du bâtiment-travaux publics(BTP) ont enregistré un effondrement de leur activité, soit -92%, y compris l'industrie de la cimenterie qui les accompagne. Dressant le bilan post-confinement, le 20 juin à Brazzaville, le Premier ministre, Clément Mouamba, a promis un soutien de l'État.

Le BTP est un véritable pourvoyeur d'emplois en République du Congo puisqu'il embauche des milliers de Congolais, des ressortissants de la sous-région et des ouvriers chinois. Les mesures drastiques édictées par le gouvernement pour stopper la propagation de la pandémie, entre avril et mai, ont entraîné l'arrêt de nombreux chantiers à Brazzaville et Pointe-Noire. Même si en avril dernier le gouvernement a autorisé la reprise des chantiers étatiques jugés essentiels, ce n'est pas le cas pour les travaux de construction privés où les promoteurs recourent généralement à la main-d'œuvre locale. En effet, les chantiers privés

représentent plus de 80% des activités du BTP au Congo, avec les travaux de construction de l'habitat, des écoles, des sièges sociaux, des commerces, des fermes...

Comme les autres secteurs de l'économie congolaise, celui du BTP fait face à un désastre avec une forte augmentation du chômage aussi bien dans le formel que l'informel. Cette situation a contribué à provoquer une forte récession économique au Congo par la baisse des prévisions de croissance comprises entre -10% et -7%. Pour cela, l'exécutif devra mettre les moyens à sa disposition pour pouvoir soutenir les secteurs affectés.

« La situation commande la

mise en œuvre de mesures vigoureuses pour limiter les effets négatifs de la pandémie sur l'économie nationale et relancer les activités. Afin de soutenir l'économie nationale, dans la limite des ressources disponibles et dans le respect de nos engagements internationaux, le gouvernement a déjà pris une série de mesures budgétaires qui ont trait au renoncement ou au décalage d'encaissement des recettes publiques, ainsi qu'à la baisse de la pression fiscale », a estimé Clément Mouamba.

Il a indiqué qu'une partie du Fonds national de solidarité de 100 milliards francs CFA sera débloquée à cette fin. Les



Le chantier du nouveau siège du Parlement à Brazzaville(archive)Adiac

mécanismes de mise en œuvre seront précisés conjointement par les ministres en charge de l'Economie, des Finances et des Affaires sociales, en rapport avec les partenaires du secteur financier et les acteurs sociaux.

À noter qu'en plein confinement, le gouvernement avait autorisé la relance les travaux sur la route nationale 2 ; de la construction des tours ju-

nelles de Mpila ; du supermarché «Brazza Mall» ; de l'université Denis Sassou-N'Guesso de Kintélé ; des travaux du traitement des érosions de Ngamakosso ; du nouveau siège du parlement à Brazzaville ; du projet d'électrification rurale ; de la construction du siège du port autonome de Pointe-Noire et des marchés de la ville océane.

Fiacre Kombo

« La situation commande la mise en œuvre de mesures vigoureuses pour limiter les effets négatifs de la pandémie sur l'économie nationale et relancer les activités. Afin de soutenir l'économie nationale, dans la limite des ressources disponibles et dans le respect de nos engagements internationaux, le gouvernement a déjà pris une série de mesures budgétaires qui ont trait au renoncement ou au décalage d'encaissement des recettes publiques, ainsi qu'à la baisse de la pression fiscale »

AGENCE DE RÉGULATION DES TRANSFERTS DE FONDS

Plus de deux cents dossiers du personnel mis à jour

La commission d'avancement de l'Agence de régulation des transferts de fonds (Artf) a tenu une session le week-end dernier à Brazzaville, au cours de laquelle ont été examinés et traités plus de deux cents dossiers du personnel de la structure.

L'objectif visé par cette commission était de se rassurer que chaque agent occupe le poste correspondant à son profil et, gagne un salaire conformément aux dossiers administratifs.

« Le devoir d'un employeur est de tenir à jour les dossiers portant sur la situation administrative de son personnel. C'est essentiel dans la bonne marche d'une entreprise », a indiqué le directeur général de cette structure, Robert Massamba-Debat.

Rappelons que le dernier reclassement du personnel de l'Artf remonte à 2014. Les dossiers au centre des récents échanges ont entre autres porté sur la prise en compte des réclamations sur les formations, les omissions d'échelons lors du versement dans la convention collective.

Lopelle Mboussa Gassia

ACTIONS SOCIALES

Les veuves et les orphelins bénéficient de vivres

Les veuves et les orphelins du ministère de la Défense nationale vivant à Brazzaville ont reçu, le 21 juin, des kits alimentaires composés de riz, d'huile, de boîtes de tomate, d'oignons, de poissons salés, de boîtes de lait, de spaghettis et de sucre.

Organisée par la Sous-commission action civilo-militaire du ministère de la Défense nationale, cette opération de distribution de l'aide alimentaire, qui s'inscrit dans le cadre des cinquante-neuf ans de la création des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, avait pour but d'apporter son soutien à cette catégorie de personnes vulnérables de la communauté militaire.

Le Commandant de zone militaire n°9, le général de brigade Jean Baptiste Gniakolo, a rappelé au nom du commandement que cette remise se veut être inscrite dans le souvenir du parcours au cours duquel certains de leurs frères d'armes ont quitté la terre des hommes. « Cet élan de cœur ici manifesté est une manière de vous dire à vous, veuves et enfants, que nous ne les avons pas oubliés ; que parmi eux certains ont payé un lourd tribut afin de protéger les institutions de la République en sacrifiant leur vie », a-t-il indiqué à l'endroit des bénéficiaires.

Notons que le 22 juin la force publique a commémoré la journée du souvenir aux morts. A cette occasion, les ministres de la Défense nationale, de l'Intérieur et de la Décentralisation ; l'administrateur



Photo de famille

maire de la ville de Brazzaville, le chef d'état-major général, le haut commandement militaire des FAC et de la police, ainsi que de nombreux militaires ont déposé des gerbes de fleurs sur la stèle aux morts située à quelques encablures du ministère de la Défense nationale.

Présentation des FAC et de la gendarmerie nationale

La loi 16/61 sur l'organisation et le recrutement des forces armées de la République et le décret 61/43 du 16 février 1961 portant création et organisation de la gendarmerie nationale constituent les bases fon-

damentales de l'outil de défense du Congo. Le 18 janvier 1962, le premier bataillon congolais est créé. Il comprend trois compagnies, dont deux à Brazzaville et une à Pointe-Noire. Jusque-là, le commandement de l'armée et de la gendarmerie était entre les mains d'officiers français. Le colonel Jean assurait les fonctions de chef d'état-major des forces armées, le capitaine Denis était commandant du premier bataillon, et le lieutenant Pierre Laval avait en charge la gestion de la gendarmerie nationale.

Puis ont été créées la direction des services administratifs le 26 janvier 1962, l'unité marine de

Pointe-Noire, le 6 février 1963 et la première escadrille de l'armée de l'air, en février 1963. Par ailleurs, suite aux évènements politiques intervenus dans le pays en août 1963 (la révolution des 13-14-15 août 1963), le commandant David Mountsaka était nommé chef d'état-major général et commandant en chef des FAC le 14 novembre 1963, en remplacement du colonel français Jean, tandis que le commandant Félix Mouzabakani, commandant de la première compagnie se voyait confier le premier bataillon congolais en remplacement du capitaine Denis.

Guillaume Ondzé

COOPÉRATION

La CNDH et le PNUD renforcent leur partenariat

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont signé, le 19 juin à Brazzaville, la lettre d'accord sur la promotion et la protection des droits de l'homme.



Signature de l'accord entre le PNUD et la CNDH/Adiac

«L'accord que nous avons signé vise à accompagner la CNDH dans le renforcement de la gouvernance, car elle a un rôle important à jouer en la matière», a fait savoir le représentant du PNUD, Maleye Diop, après la signature de la lettre d'accord. Selon lui, la structure onusienne qu'elle représente au Congo a vocation d'accompagner les Etats en matière de gouvernance, notamment sur la promotion et la protection des droits de l'homme. Le diplomate onusien a réitéré la volonté du Programme des Nations unies pour le développement à poursuivre l'appui à la CNDH, notamment en ces temps caractérisés par la pandémie de Covid-19. Pour sa part, le président de la Commission nationale des droits de l'homme, Valère Eteka Yemet a salué l'initiative du PNUD en appelant d'autres partenaires à emboîter le pas en vue de relever le défi de la promotion et de la protection des droits de l'homme. « Nous venons de démarrer des relations de coopération qui s'annoncent fructueuses », a-t-il fait savoir.

Rominique Makaya

DROITS HUMAINS

Cinquante agents de la force publique formés à l'apatridie

Ces officiers en charge de l'identification, de la documentation, et surtout du contrôle des étrangers, ont pris part à un atelier organisé par le HCR le 19 juin à Brazzaville.



Photo de famille

Cet atelier qui a été conjointement facilité par les experts du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones et ceux du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, a eu pour objectif général de former et sensibiliser les agents de l'ordre à l'apatridie ainsi qu'aux justificatifs de nationalité.

Au cours de cet atelier, les participants ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs aspects, notamment dans l'analyse des défauts constatés dans le contrôle justificatif des nationalités ; la défaillance du système d'enregistrement des naissances ; les pratiques discriminatoires et la faiblesse dans la chaîne distributive des nationalités. Il était également question, avec les participants, d'échanger avec eux et surtout de poser ensemble le diagnostic pour identifier les réels problèmes à la base desquels l'on recense parfois des incidents liés au défaut de documentation. Toutefois, il a été constaté, dans la pratique, que certains agents de l'ordre, méconnaissent et détruisent, lors des contrôles, les justificatifs de nationalité régulièrement émis par les organes habilités. La destruction de ces documents expose inévitablement les détenteurs aux risques d'apatridie.

Ainsi, pour limiter les risques d'apatridie dus à la méconnaissance des documents justificatifs de nationalité par les services de l'ordre, il est important qu'un diagnostic soit fait avec tous les acteurs pertinents en vue d'identifier les causes réelles à la base de ces dysfonctionnements et régler de manière définitive la question.

Guillaume Ondzé

GENRE

Des femmes vivant avec handicap appelées à dénoncer les violences faites à leur égard

L'animatrice de la cellule d'écoute de l'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo (ANADVC), Gustavie Louzolo, a donné le 18 juin deux numéros verts aux femmes vivant avec handicap pour contacter la cellule afin de dénoncer toutes formes de violence.



Les personnes vulnérables lors du lancement du projet (Adiac)

Les deux numéros (06 920 60 58 et 05 526 29 57) ont été communiqués aux handicapées lors du lancement du deuxième projet portant sur l'enquête basée sur les violences faites à leur égard. Cette enquête sera réalisée pendant deux mois par le collectif Liloba, explique Gustavie Louzolo. Elle concerne des séances de sensibilisation auprès des femmes vivant avec handicap pour lancer un plaidoyer afin de saisir toutes les juridictions nationales et internationales. « Nous décidons de sortir de la culture du silence, mettre en place une écoute solidaire et réparatrice ainsi que dénoncer l'ensemble des faits de violence et d'abus sexuels collectés au cours des ateliers d'écoute », a déclaré l'animatrice.

Gustavie Louzolo a, par ailleurs, invité les femmes en situation de handicap à changer leur mode de vie. « Les handi-

capées sont doublement vulnérables. Elles subissent des discriminations et connaissent également des inégalités dans la société. L'heure du silence est arrivée soyons déterminés pour une mission afin de changer ce monde », a-t-elle dit.

Aux pouvoirs publics, seule la loi peut garantir la citoyenneté de toutes les femmes en situation de handicap, a-t-elle souligné.

Abordant la question de la maladie à coronavirus (Covid-19) qui sévit dans le monde et en particulier au Congo, elle a indiqué que les handicapées sont deux fois menacées par les violences multiformes, notamment les violences physiques, psychologiques et même sexuelles de la part des parents, d'un partenaire ou de toute autre personne. Concernant les gestes barrières, l'animatrice a exhorté cette catégorie de

personnes à observer les mesures préventives édictées par les autorités. La distanciation, le port du masque, le lavement des mains à tout moment et l'utilisation des gels hydro-alcooliques.

Remise de kits de protection aux femmes vivant avec handicap L'animatrice de la cellule d'écoute a fait un don de kits de protection aux femmes vulnérables composé de seaux de lavement des mains, masques de protection et des gels hydro-alcooliques.

Notons que l'ANADVC collabore avec le Fonds des Nations unies pour la population. En effet, le Fnuap a apporté son soutien dans deux projets respectifs, à savoir le projet sur l'émission intitulée « Alternative handicap » et l'enquête sur les violences faites à l'égard de la femme.

Lydie Gisèle Oko

REINFORCEMENT DE CAPACITÉS

Les chargés de communication des ministères invités à la digitalisation de l'information

Le responsable du pôle interministériel de l'information, Patrice Passy, a appelé le 19 juin les professionnels de l'information et de la communication des différents ministères à la mutation de la communication protocolaire à la communication digitale.



Une vue des participants à l'atelier

La communication, explique-t-il, est devenue fluide et mobile à l'ère de la technologie. A cet effet, les communicants devraient apporter l'information vers le public selon les objectifs assignés, a déclaré Patrice Passy, lors d'un échange organisé sur le thème « Comment mettre en place un plan de communication stratégique dans un ministère » au ministère des Affaires étrangères. Selon lui, le plan de communication d'un ministère est un document qui décline la stratégie de communication en objectif et actions planifiées. C'est aussi un cadre de référence pour élaborer une politique de communication et médias efficaces et structurées.

Les communicateurs doivent être capables de produire l'information, informer, sensibiliser et influencer sur les relais d'opinion. Ils ont pour

mission de veiller à la visibilité des actions et le contenu des messages ainsi qu'à présenter des budgets claires et nettes avec des activités de communications récurrentes et ponctuelles. Le pôle interministériel de l'information, a-t-il poursuivi, est une tête de réseau pour discuter des questions de leur métier, mutualiser les échanges ainsi que chercher des pistes de solution aux problèmes qui sont les leurs.

L'objectif a été de voir comment harmoniser les connaissances, mettre en œuvre un plan de communication en intégrant les différentes évolutions, notamment la communication digitale, les différentes possibilités ainsi que les potentialités en vue d'une communication favorable. « Pour qu'un plan de communication soit réussi il faut commencer par une

analyse à l'existant en se posant des questions sur les difficultés et les situations. Définir les objectifs, réfléchir sur le contenu des types de messages et voir la faisabilité à travers le budget et la collecte des ressources pour la mise en place d'une stratégie en vue d'une évaluation des activités ministérielles », a-t-il déclaré.

Les enseignements ont porté également sur l'étude des cas, notamment comment impliquer le ministre et l'analyse de la politique du ministère.

Notons que la formation fait suite à la précédente portant sur le processus décisionnel en temps de crise afin d'harmoniser les connaissances sur la manière de communication, notamment sur l'organisation d'un plan de communication.

Lydie Gisèle Oko

COVID-19

Les drépanocytaires particulièrement exposés à la pandémie

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drépanocytose, le Centre National de référence « Antoinette-Sassou-N'Guesso » a abrité, le 19 juin, une conférence débat sur la Covid-19 et les maladies génétiques du sang.

En cette période de crise sanitaire, la journée mondiale de sensibilisation a été célébrée au Congo sur le thème : « La maladie à Covid-19 et les maladies génétiques du sang. Quel impact pour les patients atteints de drépanocytose ? ».

Le sous-thème intitulé, « Drépanocytose homozygote et Covid-19 » développé par le professeur Lydie Ngolet a révélé que la présence d'autres pathologies augmente le risque de complications chez un patient atteint du coronavirus. La drépanocytose, maladie génétique très répandue qui affecte l'hémoglobine des globules rouges, en fait partie.

En effet, les sujets drépanocytaires sont particulièrement vulnérables au Covid-19 et cela à cause de leur immunité affaiblie et un taux d'hémoglobine bas. De plus, lorsqu'ils ont de la fièvre, celle-ci peut être un facteur qui va déclencher les autres complications de la drépanocytose, comme la crise douloureuse. C'est ainsi que le Centre national de référence de la drépanocytose (CNRD) a lancé une forte sensibilisation pour cette population vulnérable à la Covid-19.

Au niveau de la femme enceinte, les résultats menés au Congo révèlent que sur près de sept cent



Une vue des participants/ crédit photo Adiac

quatre vingt-six échantillons analysés, deux-cent onze font la forme partielle de la drépanocytose, et quatre présentent la forme totale. En termes de pourcentage, la prévalence est de 1% au niveau des femmes en grossesse dans tout le pays.

D'après le professeur Alexis Elira Dokekias, « le CNRD marque un intérêt particulier pour le dépistage, non seulement sur la drépanocytose, mais également sur la covid-19 ».

A ce jour, aucun patient drépanocytair n'a été infecté par le cor-

navirus, car, le directeur général du Centre insiste souvent sur le respect des mesures barrières et le port obligatoire du masque qui permet de se protéger et de protéger son environnement.

« Le dépistage précoce peut réduire le poids de la morbidité »

Dans son discours, le ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a souligné la forte réduction de la mortalité et de la morbidité impu-

table aux résultats « très encourageants » présentés par le CNRD qui a débuté ces activités il y a quatre ans. En outre, elle a encouragé au dépistage précoce réalisé par le centre pour réduire le poids de la morbidité.

Parlant de la covid-19 qui n'épargne pas les personnes atteintes de la drépanocytose, la ministre a rappelé que le gouvernement, grâce « au dépistage à grande échelle et à la prise en charge précoce » a défini des stratégies mises à la disposition des équipes techniques afin « d'avancer vers le contrôle

de cette pandémie, voire vers son extension ». « Nous voulons vous rassurer toute notre solidarité à l'endroit des personnes malades. Et surtout envers les patients drépanocytaires en particulier », a-t-elle assuré.

Par ailleurs, la ministre a saisi cette opportunité pour rappeler les actions menées par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance et de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement, marraine mondiale de la lutte contre la drépanocytose, sans oublier les actions du gouvernement qui ont permis la construction de l'un des plus grands centre de référence contre la drépanocytose en Afrique et dans le monde.

En l'absence de la première dame du Congo à cette conférence, la Fondation Congo Assistance, conduite par sa secrétaire générale adjointe, Rosalie Biangana, a offert au Centre un don de masques destinés aux personnels de santé et aux malades. Le geste s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'élan de solidarité enclenché depuis l'apparition de la Covid-19 au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

La ville de Guangzhou offre 50.000 masques à la mairie de Brazzaville

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a procédé le 20 juin à la remise du don de la municipalité de Guangzhou au maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.



Ma Fulin remettant le don à Cyprien Sylvestre Mamona/Photo

Ce don s'inscrit dans le cadre du jumelage entre Brazzaville et Guangzhou, une ville portuaire chinoise située dans la province de Guangdong. Ce don est composé essentiellement de matériels médicaux à savoir cinquante mille masques chirurgicaux à usage unique et deux cents thermomètres électroniques infrarouges. Il permettra à la mairie de Brazzaville de renforcer la riposte à la pandémie de Covid-19.

« Le 17 juin, les dirigeants chinois et africains se sont réunis par visioconférence, pour bâtir des stratégies visant à renforcer la solidarité dans la lutte contre la Covid-19. Depuis que le coronavirus s'est déclaré, la Chine ne cesse d'aider le Congo, à travers ses institutions et entreprises », a précisé Ma Fulin.

Réceptionnant le don des mains du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Cyprien Sylvestre Mamina, le maire de Brazzaville a rassuré que ces matériels feront l'objet d'une gestion rationnelle.

« Ce don n'est pas le premier en provenance de la Chine, depuis que la Covid-19 s'est déclarée. Il vient raffermir à nouveau les relations entre les deux pays, la Chine démontre qu'elle est toujours au côté du Congo. Ce matériel qui résulte de la coopération décentralisée, sera géré à bon escient afin de freiner, tant soit peu, l'ampleur de la pandémie à Brazzaville », a indiqué Dieudonné Bantsimba.

Firmin Oyé

Line Massamba Débat assiste les personnes vulnérables du district de Boko

Ressortissante du district de Boko, Line Massamba Débat, a mis à la disposition des populations des différents villages de cette localité des vivres et environ quatre mille masques afin de les soulager en cette période de crise sanitaire.



Remise des kits de vivres et non vivres à la population de Boko

« L'argent ne circule pas, il est difficile de se procurer à manger, d'avoir des masques et de répondre à d'autres charges. Nous saluons ce geste qui est un soulagement », a déclaré Jean Bernard Biyamou, secrétaire général du village Moaka-Matadi dans le district de Boko après la réception du don fait par Line Massamba Débat.

Pour la donatrice, le don apporté est une réponse à l'appel de solidarité lancé par le président de la République afin de faire face à la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, Line Massamba Débat a saisi l'occasion pour poursuivre l'œuvre de sensibilisation des populations aux mesures barrières contre la Covid-19 afin d'éviter sa propagation. « Nous avons distribué près de 4000 masques en deux phases.

Nous constatons que les populations en font bon usage. Nous serons toujours là à leur côté pour les aider à mieux surmonter les conséquences liées à la crise sanitaire que connaît le monde en général et notre pays en particulier », a-t-elle indiqué.

En rappel, Line Massamba Débat n'est pas à son premier geste dans le cadre de l'assistance des couches vulnérables en cette période de crise sanitaire. Il y a quelques semaines, elle a volé au secours des personnes du troisième âge vivant à la maison des seniors Kambisi à Mfilou dans le septième arrondissement de la capitale.

Rominique Makaya

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

L'UMC invite les mélomanes à consommer sans modération la musique nationale

Le président de l'Union des musiciens congolais (UMC), Magloire Godefroy Bonguili dit Pape God, a prononcé une déclaration à l'occasion de la Journée internationale de la musique, prévue le 21 juin. Dans cette déclaration, il invite les mélomanes à consommer sans modération la musique nationale afin d'encourager les efforts des artistes congolais.

Trente-huit ans après, cette date est devenue un rituel de célébration de la fête de la musique à l'échelle universelle. Cette journée qui a été initiée par l'ancien ministre français de la Culture, Jack Lang, en 1982, a pour objectif, la promotion de la musique sous toutes ses formes, a indiqué le président de l'UMC.

Le thème retenu pour la trente-huitième édition, est : « Tous ensemble pour la musique ». Malheureusement dit-il, l'humanité tout entière est confrontée à la pandémie du coronavirus qui modifie les dispositions habituelles de cette célébration, à savoir les concerts publics et payants dans une ambiance partagée. Nonobstant cette dramatique épreuve, ils sont convaincus de la force résiliente de l'artiste musicien congolais qui saura trouver des solutions palliatives pour égayer les fanatiques en cette période de confinement. D'ailleurs, le musicien congo-



Le président de l'UMC Godefroy Magloire Bonguili dit Pape God (crédit photo/Adiac)

lais a démontré cette force en se mettant en première ligne de sensibilisation contre la Covid-19. C'est pourquoi, l'UMC félicite, à cet effet, tous ceux qui ont usé de leurs talents pour accompagner le gouvernement dans cette lutte persistante, a-t-il déclaré. Aux mélomanes et mécènes de la musique, le président de l'UMC leur a adressé de vives

et sincères félicitations et remerciements pour leur soutien inlassable. « Nous disons que cette crise est plus que jamais pour nous tous, l'occasion de méditer sur la valorisation de notre musique. Il est de notre devoir à tous, de consommer sans modération la musique nationale afin d'encourager les efforts de nos artistes... Nous rappelons au monde entier que la musique congolaise a été triplement endeuillée en ce mois de juin avec la disparition des artistes Dieudonné Samba dit Sambadio, Yves Lazare Sounda dit Yves Saint Lazare, et le patriarche Edo Ganga. Nous leur rendons un hommage éternel », a déclaré le président Magloire Godefroy Bonguili.

Le président de l'UMC a également remercié tous les artistes et autorités qui, de près ou de loin, ont apporté un soutien aux familles éprouvées.

Bruno Okokana

HISTOIRE ANTHROPOLOGIQUE

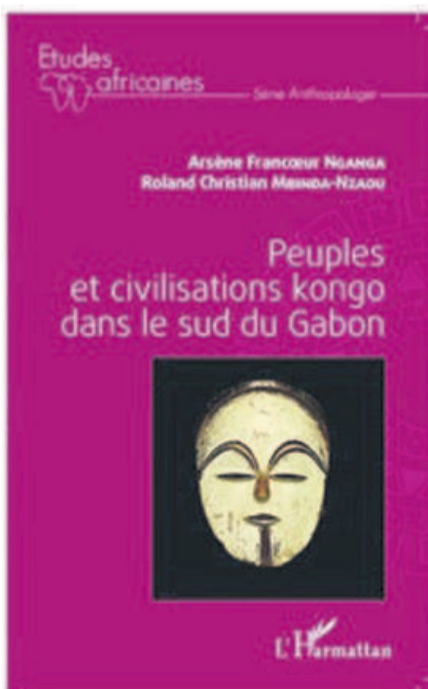
Parution d'un livre sur Peuples et civilisations Kongo dans le sud du Gabon

Paru aux éditions L'Harmattan Paris, ce livre de 176 pages co-écrit par Arsène Francoeur Nganga et Roland-Christian Mbinda-Nzaou permet de découvrir et comprendre un pan d'histoire du sud du Gabon et ses liens profonds avec l'ancien royaume kongo.

Parler de la civilisation kongo dans le sud de la République du Gabon, comme l'auteur vient de le décrire dans ce livre, n'est pas a priori un fait inhabituel. Cet ouvrage comporte deux parties et dix chapitres. La première traite des Peuples et civilisations Kongo dans le sud du Gabon tandis que la seconde concerne les Etudes spécifiques du clan vili, une composante ethnique du sud Gabonais.

La chronologie de l'occupation du sud-ouest gabonais comme espace territorial est définitivement compris par les auteurs de ce livre à travers la politique expansionniste kongo du XIV^e siècle de Ntinu Wene dont l'un des objectifs fut l'occupation du territoire de l'Est, dans le sens sud-Nord. La clanonymie (Vungu et autres) renseigne que ce sont des descendants de Mpanzu qui arrivèrent jusqu'au Cap Lopez. « C'est Mpanzu-Nzinga qui partit avec une suite vers le pays du nord », selon les écrits de Raoul Lethur.

Arsène Francoeur Nganga et Roland-Christian Mbinda-Nzaou ont pu donc à partir d'une étude patronymique identifier la famille clanique et



tribale du sud-gabonais. Si une aire est homogène du point de vue patronymique, elle le sera aussi du point de vue génétique. L'analyse du nom peut donner une information rapide et facile sur le degré de consanguinité d'une population. L'uniformité patronymique entre le sud-gabonais et certaines aires culturelles kongo comme la vallée du Niari ou le département du Kouilou au Congo actuel est un argument scientifique sur la parenté des populations du sud

gabonais et les autres Bakongo. En conclusion, les terres du nord, c'est-à-dire, le Ngoyo, le Kakongo et le Loango qui seront faits royaumes plus tard, ne furent en 1485 que des provinces côtières du vaste royaume de Kongo...

Arsène Francoeur Nganga est né le 27 mars 1974 à Brazzaville (Congo). Il est historien de formation, chercheur associé auprès du Cerdotola (Centre d'étude et de documentation sur les traditions et les langues africaines). De même, il a été consultant auprès du conseiller à la culture et arts du président de la République du Congo (2013-2016) et consultant en Tourisme, de mémoire, auprès du ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo (2017-2019). Quant à Roland-Christian Mbinda-Nzaou, il est né le 21 mai 1978 à Dolisie en République du Congo. Historien de formation aussi, il est enseignant-chercheur en Histoire et civilisations africaines à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville (Congo) et membre du laboratoire d'histoire et Anthropologie de l'université éponyme.

B.Ok.

DISPARITION

Sambadio porté à sa dernière demeure à Goma Tsié-Tsié

Décédé le 3 juin à l'âge de 59 ans, Dieudonné Samba dit Sambadio a été inhumé le 19 juin à Goma Tsié-Tsié dans le département du Pool. Peu avant qu'il ne soit conduit à sa dernière demeure, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, lui a rendu un dernier hommage à la morgue municipale de Brazzaville.



Le ministre s'inclinant devant le corps sans vie de Sambadio (crédit photo/Adiac)

La cérémonie a été marquée par des témoignages et des allocutions. Edo Farel, artiste musicien, est parmi ceux qui ont réagi. « Nous sommes très touchés de perdre un grand artiste comme Sambadio qui a fait son temps avec des chansons phares comme "Tadie", "Analysez". Ça fait très mal de le voir partir sitôt. Dieu a pris, qu'est-ce que l'on va encore faire ? », a déclaré Edo Farel.

Pareil pour Quentin Moyascko, qui retient de ce grand artiste l'amour qu'il avait pour la musique. « Quand j'étais installé momentanément à Pointe-Noire, régulièrement on était ensemble. C'est quelqu'un que j'apprécie beaucoup par sa sagesse, son amour envers la musique. Il appréciait toujours les nouvelles générations qui arrivaient pour les encourager. J'ai appris derrière la personne de Sambadio, ce qu'on appelle l'amour de la musique. Nous étions tous les jours à l'hôpital, jusqu'à ce qu'il a rendu l'âme devant nous (Gypsie, Zara Umporio, Grand Rebelle et moi). C'est inoubliable. »

Gypsie la tigresse, artiste musicienne qui l'a côtoyé depuis des décennies, a témoigné également : « Je l'appelais le vieux Sambadio. C'est quelqu'un sur qui je me suis basée pour ma musique. J'ai vu l'amour qu'il avait pour son travail. Malgré les difficultés c'est quelqu'un qui croyait positivement et donnait des conseils à tous les jeunes artistes. Je peux dire que c'est un collègue musicien, mais c'est avant tout quelqu'un que j'ai connu particulièrement, avec lequel j'ai vécu. Nous avons passé beaucoup de moments ensemble à Pointe-Noire. »

Le président de l'Union des musiciens congolais (UMC), Magloire Bonguili dit Pape God, a pour sa part, remercié les responsables politico-administratifs. Le premier fils du défunt, Scapin Samba a réagi également. « Au moment où nous allons inhumier mon père, je ne peux que remercier tous ceux qui l'ont soutenu, en premier lieu, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, le PCT, et les musiciens congolais. De mon père, je garde l'héritage musical. Mais pour l'instant, je ne peux pas vous dire si je ferai de la musique comme lui ou pas. Je vais encore observer. »

Rappelons que ce chanteur et auteur compositeur a fait bouger les mélomanes congolais dans les années 1990 et 2000 avec ses chansons "Tadie", "Analysez", "Souvenirs Josée", "Beauté à Revendre", "Garcia", "Sosso pembé", et "Mère Irène". Les férus de la rumba congolaise ayant vécu cette époque n'oublieront jamais Sambadio, qui les a fait rêver dans son style particulier.

B.Ok.

ELECTIONS AU SEIN DES FÉDÉRATIONS

Fernand Romain Ondono plaide pour un délai supplémentaire

Le premier vice-président de la Fédération congolaise de la Boxe des pharaons rénovée a souhaité que le ministère des Sports et de l'Education physique accorde comme en France un délai supplémentaire aux fédérations sportives nationales pour bien préparer des assemblées générales électives.

Dans une analyse qu'il a faite sur la circulaire publiée le 4 juin 2020 par le ministère des Sports et de l'Education physique relative à la tenue des assemblées générales électives des fédérations sportives nationales pour l'olympiade 2021-2024, Me Fernand Romain Ondono a félicité la célérité du ministère qui a publié cette circulaire au moins trois mois avant la tenue des assemblées générales électives. Il a relevé les points de divergences avec celle publiée en 2016.

Pour lui, le ministère devrait s'inspirer de la décision de la France pour accorder un délai supplémentaire de quelques mois aux fédérations en tenant compte du report des Jeux olympiques de Tokyo 2020. « En effet dans le contexte de la crise sanitaire qui rend difficile la tenue des élections avant le 31 décembre 2020, Mme Roxana Maracineanu, ministre des Sports de la République française a, après consultation des fédérations par le biais du Comité national olympique et sportif français, prolongé de quatre mois la durée des mandats des fédérations sportives nationales », a-t-il souligné. Fernand Romain Ondono a esti-

me que cette circulaire en examen n'encadre pas clairement ni suffisamment les fédérations sur le mode d'élection. Il affirme qu'en faisant un renvoi aux textes qui régissent l'organisation et le fonctionnement des fédérations concernées sur ce point, elle l'expose aux violations étant donné que les fédérations sportives nationales sont soumises aux stipulations de leurs instances internationales d'affiliation. « Or pour le commun de ces fédérations internationales, le mode de scrutin est le bulletin secret et ce en application de l'article 5 de la charte des bonnes relations entre les Etats et les fédérations nationales et internationales qui dispose que les structures associatives sont mises en place par un processus démocratique libre et indépendante en conformité avec la législation nationale et les règles fixées par les fédérations internationales », a-t-il soutenu.

Les forces et les faiblesses de la circulaire

S'agissant des forces, Fernand Romain Ondono a salué la mesure confiant désormais les postes de deuxième vice-président, secrétaire général et trésorier général



Me Fernand Romain Ondono donnant son point de vue Adiac

aux candidats ayant des compétences pertinentes telle que proposé par le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc). Le ministère des Sports avait auparavant exigé que les postes reviennent aux cadres relevant du ministère en charge des sports suivant les termes de la loi 021-89 du 14 novembre 1989 portant réforme du statut général de la fonction publique mis à la disposition des associations et/ou fédérations sportives nationales telle que prévu par l'article 3 de la circulaire n°0877/ MSEP-CAB

du 5 juillet 2019 relative au statut officiel du 2e vice-président, secrétaires généraux, trésoriers généraux et directeurs techniques nationaux au sein des associations et fédérations sportive nationales.

La circulaire en examen, a-t-il relevé comme faiblesse, est muette sur certains points essentiels à la préparation des élections comme la communication à toutes les parties prenantes de la décision portant convocation de l'assemblée générale élective, la publication de la liste de tous les candidats. Il n'a non plus oublié de mentionner le corps électoral, la mise à la disposition des électeurs de leur mandat respectif. « Le tout incluant des délais raisonnables laissant une marge de manœuvre à toute personne y compris celle de battre campagne et d'élever des contestations dans l'intérêt de la loi dans sa partie tant législative que réglementaire », a-t-il ajouté.

Me Ondono a, par ailleurs, indiqué que cette circulaire menace de sanctions administratives ceux qui pour les litiges liés aux élections exerceront une voie de recours en saisissant un organe autre que la Chambre de concilia-

tion et d'arbitrage du sport (Ccas), alors qu'en matière de procédure, la sanction de la saisine d'un organe de recours autre que celui prévu par la loi, a-t-il soutenu, est simplement l'irrecevabilité du requérant et sa requête. « Au lieu de s'en prendre au requérant, elle aurait pu prévoir les sanctions pour les cas de rébellion devant la sentence arbitrale », a-t-il dit. En tout état de cause, il a excipé que dans l'intérêt des fédérations, il était souhaitable que le contentieux électoral soit préalablement soumis à la commission électorale de sorte que la Ccas soit un organe d'appel.

Fernand Romain Ondono est détenteur d'un master exécutif en management des organisations sportives de la Faculté des sciences de la motricité de l'Université catholique de Louvain la neuve en Belgique. Il est président de la commission juridique au Cnosc et l'un des premiers spécialistes congolais en droit du sport. Pour lui, il serait souhaitable que la circulaire en examen fasse l'objet d'adaptation par la prise d'un texte modifiant et complétant certaines de ses dispositions.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 33^e et avant-dernière journée, 2^e division

Sans Sylver Ganvoula, blessé et forfait pour la fin de saison, Bochum partage les points avec Greuther Fürth (2-2). Après cet ultime match à domicile, Bochum est 6e avec 46 points.

Bulgarie, 1^{re} journée des play-offs, 1^{re} division

Ludogorets bat Beroe (2-1). Les co-équipiers de Gaius Makouta, titulaire, ont ouvert le score à la 28^e.

Après avoir égalisé à la 60^e, les locaux prennent l'avantage à la 62^e grâce à Mavis Tchibota : lancé sur le côté droit, l'international congolais enchaîne une série de dribbles et marque du plat du pied droit. Remplacé dans la minute suivante, il totalise désormais 5 buts cette saison (le deuxième en 2020).

Avec ce succès, Ludogorets est officiellement champion de Bulgarie. Il s'agit du 9e titre consécutif pour la formation de Razgrad, promue en 2011.

Beroe est 6^e et dernier avec 43 points.

Espagne, 34^e journée, 2^e division

Mené 0-2 jusqu'à la 81^e, Huesca fait finalement match nul à Albacete (2-2). Entré à la 85^e, Jordi Mboula a délivré la passe décisive du but de l'égalisation : il déborde sur le flanc droit et centre au premier poteau pour Rafa Mir (90^e).

Avant de recevoir Cadix mercredi, Huesca est 4e avec 54 points

Angleterre, 30^e journée, 2^e division

Plus de trois mois après son dernier match, une cuisante défaite à domicile face à Millwall (0-3), Nottingham Forest renouait avec la compétition sur le terrain de Sheffield Wednesday. Brice Samba junior était titulaire dans les buts. A la 28^e, l'ancien Marseillais s'est distingué sur un tir de Rhodes. A la 58^e, il est suppléé par son poteau sur une tête de Rhodes, puis par Worall sur sa ligne.

Alors que son équipe menait depuis la 69^e, Sam-



Mavis Tchibota a inscrit le but de la victoire face à Beroe, qui permet à Ludogorets de célébrer son titre de champion 2020 (DR)

ba doit finalement s'incliner, à la 93^e, sur un corner. Les deux équipes se séparent sur un score d'un but partout. Nottingham est 5^e à 3 points du podium.

Han-Noah était titulaire lors de la défaite de Bristol City à Blackburn (1-3). Averti à la 16^e, il a été remplacé à la pause alors que le score était d'un but partout.

Bristol est 9^e avec 55 points.

Bulgarie, 1^{re} journée des play-offs, 1^{re} division

Le CSKA Sofia est tenu en échec par le Levski (3-3). Aligné dans son couloir gauche, Bradley Mazikou est débordé par Ivanov qui centre pour le 2-3 à la 62^e.

Le Lokomotiv Plovdiv s'incline à domicile face au Levski Sofia (0-1). Remplaçant, Dominique Malonga est entré à la 71^e.

Au classement, le CSKA est 2^e avec 51 points, suivi du Lokomotiv, 3^e avec 50 points. Ludogorets, le leader, recevra Beroe ce dimanche. Un

duel entre Tchibota et Makouta à suivre donc. Dans le cadre des play-down, le Tsarko Selo de Dylan Bahamboula se rendra à Etar lundi soir.

Croatie, 30^e journée, 1^{re} division

Invaincu en juin (1 nul et désormais 3 victoires) avec son succès chez l'Inter Zapresic (1-0), Osijek reprend la deuxième place du classement. Face à la lanterne rouge, Merveil Ndockyt était titulaire. Averti à la 26^e et remplacé à la 75^e.

Suisse, 24^e journée, 2^e division

Lausanne reprenait la compétition à Wil (1-1). Face à son ancien club, Igor Nganga était titulaire dans l'axe.

Malgré ce résultat, Lausanne reste en tête du classement avec 13 points d'avance sur Vaduz. Rappelons que dimanche dernier, en quart de finale de la Coupe de Suisse, Lausanne a été éliminé par le FC Bâle sur le score de 2-3 après avoir été mené 0-2. Remplaçant, Nganga était entré à la 116^e.

Turquie, 28^e journée, 1^{re} division

Succès précieux pour le Yeni Malatyaspor dans la course au maintien face au Goztepe Izmir (2-1). Blessé, Thievy Bifouma était forfait.

Bochum s'impose sur le terrain d'Erzgebirge (2-1). Invaincu depuis la reprise du championnat (4 succès, 2 nuls), Bochum est 6e.

Blessé depuis la fin mai, Sylver Ganvoula n'était pas dans le groupe : sa saison est d'ores et déjà terminée.

Espagne, 33^e journée, 2^e division

Huesca chute à domicile face à Mirandes (1-2). Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 53^e, alors que le score était vierge. Deux minutes plus tard, sur la gauche, il repique dans l'axe et tente sa chance de l'entrée de la surface. Mais le tir du droit de l'ancien Barcelonais est dévié en corner par le portier adverse.

Et ce sont finalement les visiteurs qui l'emportent, infligeant à Huesca sa première défaite à domicile depuis le 7 décembre. Avec ce résultat, Huescar voit Almeria lui ravir sa 3e place, à égalité de points.

Rappelons que les deux premiers sont directement promus en Liga, tandis que les quatre équipes suivantes joueront les play-offs. A neuf journées de la fin, Cadix et Saragosse sont en tête avec 60 et 58 points, suivis d'Almeria et Huesca, 53 points chacune, de Girona, 49 et de Mirandes, 48.

Suède, 2^e journée, 1^{re} division

Ravy Tsouka Dozi est resté sur le banc lors du naufrage d'Helsingborg à Kalmar (0-4). En deux sorties, Helsingborg a déjà encaissé 7 buts et est lanterne rouge. Il serait peut-être temps de muscler la défense avec la titularisation de l'international congolais.

Turquie, demi-finale retour de la Coupe Sans Delvin Ndinga, absent du groupe, Antalyaspor est sèchement giflée à Alanyaspor (0-4). Déjà vainqueur à l'aller, Alanyaspor disputera la finale face à Trabzonspor.

Camille Delourme

COVID-19

Le Conseil départemental et municipal de la ville côtière assiste les personnes vulnérables

Le président du Conseil départemental et municipal de la ville océane, Jean François Kando, a lancé, le 20 juin, à l'Hôtel de ville l'opération de distribution des produits alimentaires et des kits de protection à la pandémie aux personnes démunies.

L'action du Conseil concerne plus de dix mille personnes des six arrondissements de Pointe-Noire ainsi que la communauté urbaine de Tchamba Nzassi. Par ce don, les élus locaux se joignent aux communautés étrangères et aux entreprises de la place qui mènent, depuis l'instauration de l'état d'urgence sanitaire dans le pays, des actions humanitaires vis-à-vis des personnes vulnérables. « Nous avons pensé, en tant qu'élus locaux, de faire le même geste à l'endroit des populations », a indiqué le président du Conseil, Jean François Kando. Composé de sacs de farine et de riz, de cartons d'huile, de pâtes alimentaires et de lait en poudre, des masques de protection et de kits de lavement des mains, l'important don du Conseil a été présenté au cours de la cérémonie. Les produits alimentaires seront distribués par les élus locaux qui se déploieront dans les quartiers sous le contrôle des maires d'arrondissements. Aussi, Jean François Kando les a-t-il invités à bien accomplir cette mission. « Il faut que la population sentent que le conseil n'est pas resté indifférent face à sa souffrance. L'élan de soli-



Jean François Kando remettant symboliquement le don à un conseiller / crédit photo Adiac

darité ne doit pas s'arrêter car la population souffre», a dit le président du Conseil. Cependant, rappelant son projet de création de banque alimentaire, mesure devant permettre de pérenniser cet élan de solidarité, qu'il a avait déjà évoqué le 24 mai dernier à l'école primaire Kouanga-Makosso du quartier Makayabou, lors du lancement de l'opération de distribution de kits alimentaires dans la circonscription unique de Mongo Mboukou dont il est le député, Jean François Kando a invité les élus locaux à la réflexion. « Puisque le confinement est progressif et que la population est toujours dans la précarité que nous connaissons, il nous faut des mesures plus pérennes. C'est pourquoi j'invite les conseillers à réfléchir sur la

création des banques alimentaires. C'est le seul moyen de pérenniser l'action de solidarité vis-à-vis de la population », a-t-il dit, annonçant la mise en place très prochaine d'une commission ad hoc pour réfléchir sur la question.

Par ailleurs, relevant l'importance des masques de protection que le Conseil va offrir pour lutter contre la propagation du coronavirus, Jean François Kando a encore appelé au respect des gestes barrières que les élus locaux devront rappeler à la population lors de la distribution des kits. « Confinement ne signifie pas fin de la pandémie. Aujourd'hui nous sommes à un chiffre exponentielle. Ce qui veut dire que la pandémie circule toujours », a-t-il signifié.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SANTÉ

L'hôpital général Adolphe-Cisé doté d'un pavillon covid-19

Réhabilité par le consulat honoraire du Liban à Pointe-Noire, ce pavillon a été inauguré, le 19 juin, par le maire Jean François Kando accompagné de Mohamed Assi et Raoul Chocolat respectivement consul honoraire du Liban et directeur général de l'hôpital Adolphe-Cisé.

Le pavillon est composé d'un bureau de médecin, d'un bureau de surveillant, une salle de garde pour les infirmiers, une salle de préparation des soins, douze salles d'hospitalisation. Dans son mot de circonstance, Raoul Chocolat a présenté la situation de la prise en charge des cas de covid-19 dans son hôpital. Il a signifié que sur un total de quatre-vingt cas reçus depuis le mois de février, l'hôpital général Adolphe-Cisé n'a enregistré aucun cas d'enfant de moins de 15 ans. La tranche d'âge la plus touchée est celle de 36 à 56 ans et plus, soit vingt-cinq cas. Les hommes représentent soixante cas, soit 75%, et les femmes vingt cas notifiés, les âges varient entre 16 et 78 ans. « A ce jour, l'hôpital général Adolphe-Cisé a enregistré vingt et un décès relatifs à la pathologie de covid-19. Ce pavillon servira à la prise en charge des cas symptomatiques de covid-19. Il permettra d'augmenter la capacité d'accueil des malades de cet hôpital afin de rendre agréable le séjour d'hospitalisation de ces derniers. Ainsi, nous n'allons plus refouler les malades par manque de place ou assurer les hospitalisations à domicile car cela augmenterait des sujets contacts tout ceci dans le cadre de la lutte contre la chaîne de contamination », a-t-il indiqué.

Mohamed Assi, quant à lui, a rappelé que depuis l'apparition des premiers cas positifs du coronavirus en République du Congo, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a instruit son gouvernement en vue de renforcer les mesures préventives pour freiner la propagation de cette maladie et protéger la population. Pour appuyer les efforts du gouvernement, le consulat honoraire du Liban à Pointe-Noire a lancé les travaux de réhabilitation de ce pavillon afin de traiter des cas avérés de covid-19 dans les conditions les plus optimales. « La réhabilitation de ce pavillon s'inscrit dans le cadre du soutien par la communauté libanaise de la politique sanitaire du président de la République du Congo qui a fait de la santé l'un de ses domaines d'intervention privilégiée. Cette action permettra de contribuer à une réponse concrète à la problématique des conditions d'hospitalisation, de traitement des patients atteint de covid-19 et aussi de l'hygiène en milieu hospitalier », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara



LIBRAIRIE

LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Immeuble les manguiers (Mptla) Brazzaville République du Congo

Ouvert
2020-2021 du 10h à 19h
00243 79 11 111



LIGUE EUROPÉENNE DES CHAMPIONS

Samuel Eto'o le plus titré des 24 gagnants africains

L'Égyptien Mohamed Salah, le Sénégalais Sadio Mané, le Guinéen Naby Keita et le Camerounais Joël Matip sont les quatre derniers joueurs africains à soulever la saison dernière la Coupe aux grandes oreilles, portant ainsi à vingt-quatre le nombre de joueurs africains ayant vécu ce bonheur.

De tous les joueurs africains, Samuel Eto'o est le plus titré. Le joueur camerounais a remporté à lui-seul trois Ligues des champions avec deux clubs différents. Il a marqué à deux reprises lors des trois finales qu'il a disputées. Eto'o soulève pour la première fois le trophée en 2006 avec le FC Barcelone en inscrivant lors de cette campagne six buts. Il avait permis lors de la finale au FC Barcelone d'égaliser face à Arsenal à un quart d'heure de la fin avant que son équipe ne prenne l'avantage 2-1. Deux ans plus tard, Eto'o a réédité le même exploit en ouvrant le score en finale face à Manchester United avant que Messi ne double la marque. Le Barça s'imposait 2-0, permettant à Samuel Eto'o de remporter sa deuxième ligue des champions. Lors de la première saison à l'Inter de Milan, Eto'o a gagné sa troisième Ligue des champions sans pourtant marquer en finale. Mais c'est lui qui a offert la victoire à son équipe en huitièmes de finale face à Chelsea 1-0 à Stamford Bridge. Au cours de cette campagne, Eto'o qui jouait sur le côté gauche de l'attaque n'a inscrit que deux buts.

En dehors de Samuel Eto'o, d'autres joueurs africains ont aussi marqué l'histoire de la Ligue des champions de par leur empreinte. Grâce à l'Égyptien Mohamed Salah, Liverpool s'est imposé devant Tottenham 2-0 en finale de la Ligue des champions 2019. Mohamed Salah a inscrit quatre buts lors de cette campagne. Il a, d'ailleurs, donné l'avantage aux Reds en finale en ouvrant le score sur penalty avant de devenir le premier Égyptien à soulever la Ligue des cham-



pions. Son coéquipier, le Sénégalais Sadio Mané a lui aussi contribué à la victoire de Liverpool en inscrivant quatre buts au cours de cet exercice. C'est d'ailleurs lui qui a provoqué le penalty transformé par Salah contre Tottenham.

L'exploit réalisé par Didier Drogba en 2012 a permis à Chelsea de remporter sa seule et unique Ligue des champions. Drogba a marqué contre Barcelone en demi-finale aller à Stamford Bridge avant que ses coéquipiers n'achèvent le travail à Camp Nou (2-2). En finale face au Bayern, il permet à Chelsea d'arracher les prolongations en égalisant (1-1) avant de transformer le dernier tir au but qui a consacré les Blues champions. Il termine 5e

meilleur buteur de la compétition avec six buts.

L'Algérien Rabah Madjer a remporté avec le FC Porto, la Coupe d'Europe des clubs champions en 1987, l'actuelle Ligue des champions. Il a brillé lors de la finale en inscrivant le but de l'égalisation d'une talonade. « *Le nom de Madjer est souvent utilisé pour qualifier ce geste* ». Au cours de la même rencontre, il a fait marquer son coéquipier Juary. Porto s'imposait devant le Bayern de Munich 2-1.

Ils n'ont pas marqué lors de la finale

Avec l'Olympique de Marseille, Abedi Pelé a remporté la Ligue des champions en 1993. Marseille s'est

Samuel Eto'o et la Ligue des champions DR imposé 1-0 devant Milan AC et Abedi Pelé était passeur de l'unique but de la rencontre marqué par Basile Boli. Au cours de cette campagne le Ghanéen a marqué à trois reprises. Le Sud-africain a remporté avec le FC Porto, la Ligue des champions en 2004, en inscrivant cinq buts lors de cette compétition. Les Nigériens Nwankwo Kanu et George Finidi ont contribué à la consécration d'Ajax d'Amsterdam en 1995 en marquant chacun un but lors de cette campagne. L'Ivoirien Yaya Touré a gagné sa seule Ligue des champions 2009 quand il évoluait au FC Barcelone. Son ex-coéquipier en sélection, Salomon Kalou, ainsi que le Ghanéen Michael Essien et le Nigerian John

Obi Mikel ont participé à la victoire de Chelsea en 2012.

Le Ghanéen Sulley Muntari a également gagné la Ligue des champions avec l'Inter de Milan en 2010 avec le Kenyan Mc Donald Mariga. Le Malien Djimi Traoré et le Sénégalais Salif Diao ont été sacrés champions d'Europe avec Liverpool en 2005. Le Guinéen Naby Keita et le Camerounais Joel Matip ont permis à Liverpool de gagner le trophée en 2019. Le Marocain Achraf Hakimi a vu ce bonheur au Real de Madrid en 2018. Le Ghanéen Samuel Kuffour a gagné la compétition avec le Bayern de Munich en 2001. Le Zimbabwéen Bruce Grobbelaar est le seul joueur africain évoluant au poste de gardien de but à remporter la Ligue des champions. C'était en 1984 avec Liverpool.

Dans l'histoire de la Ligue des champions, Le Malien Seydou Keita qui a remporté deux Ligues des champions remportées avec le FC Barcelone en 2009 et 2011 et le Camerounais Géremi Njitap double vainqueur avec le Real de Madrid (2000 et 2002) sont des joueurs qui suivent de près Samuel Eto'o au classement des joueurs les plus titrés. En dehors de ces trois joueurs, personne n'a soulevé la coupe aux grandes oreilles plus d'une fois.

Le Ghana est le pays qui compte plus de champions (4) devant le Cameroun et la Côte d'Ivoire et le Nigeria (3). Le Mali et le Sénégal présentent chacun deux champions contre un pour l'Égypte, le Maroc, l'Algérie, l'Afrique du sud, le Kenya, la Guinée, le Zimbabwe.

James Golden Eloué

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

Les lieux culturels ne rouvriront pas ce 23 juin

Après l'annonce des nouvelles mesures d'allègement du confinement par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, le 20 juin dernier, les espaces culturels restent fermés et bon nombre d'événements prévus durant la période des vacances pourraient être repoussés à des dates ultérieures.

Les salles de cinéma et de spectacles, centres et ateliers culturels, sites du patrimoine, espaces de jeux vidéo... ne rouvriront pas à la date du 23 juin tel qu'il en est le cas pour les bars, restaurants, hôtels et bien d'autres lieux ayant bénéficié des nouvelles mesures d'allègement du confinement édictées par le gouvernement.

Une annonce qui n'étonne pas, au regard de l'accumulation des contaminations au coronavirus sur le territoire congolais, estimées à ce jour à 1013 cas. Cependant, cette nouvelle a fait encore accroître l'inquiétude, voire la déception des acteurs culturels au Congo. « *Comment peut-on vivre de son art lorsque les lieux de spectacles sont fermés et les festivals annulés ? Aussi, quand pourrons-nous renouer avec la vie d'avant ? Nous*

n'avons pas de réponse exacte à cela », se désolent bon nombre d'artistes congolais en cette période de crise sanitaire causée par la Covid-19.

La fermeture des salles de spectacles, le coup d'arrêt donné aux événements et espaces culturels, l'annulation des festivals et concerts, avaient brutalement interrompu le secteur culturel, au Congo, depuis fin mars. Or, depuis le début de cette crise, le secteur culturel n'a cessé de lancer des appels d'aide, insistant sur la fragilité de son économie et la précarité de la plupart de ses acteurs. En effet, si, avec la propagation à grande échelle du coronavirus dans le monde, le secteur économique connaît une forte récession, il n'en est pas moins du domaine culturel.

La pandémie de coronavirus a révélé des fragilités et inégali-

tés structurelles au sein de plusieurs pays, mis en évidence la précarité du travail des artistes et impacté durablement la vie des artistes, asséchant ainsi leurs sources de revenus. « *Les artistes ont besoin de rencontrer leurs publics pour monétiser leurs créations. La fermeture des cinémas, musées et autres lieux de spectacles a entraîné la chute des revenus des artistes, et surtout moins de 70% des collectes des droits d'auteurs dans plusieurs pays du monde* », souligne une étude de l'Unesco en lien avec la pandémie.

Penser à l'après-confinement du secteur culturel

Si la crise du coronavirus centralise l'attention des citoyens et des autorités sur les secteurs vitaux que sont la santé, l'édu-

cation ou le monde du travail, le sort de la culture et des artistes mérite aussi une attention particulière.

Il est évident que le monde de la culture doit s'adapter à un après Covid-19 coriace. Ceci, en privilégiant, par exemple, les plateformes numériques par la consommation des biens culturels à la demande. Aujourd'hui, avec la pandémie de coronavirus, les acteurs culturels ont compris que le numérique est en passe de devenir un outil au service de la diversité et de la créativité des expressions culturelles.

La plateforme Netflix nous démontre avec le cinéma que les salles peuvent fermer, mais les films continueront d'être consommés. Si récemment avec la créatrice de mode originaire de la République démocratique du Congo, Anifa Mvuemba, on

a eu droit à un défilé virtuel en 3D, l'industrie musicale et l'art contemporain sont également appelés à se réinventer dans une logique semblable, car le spectacle aura pour salle, des écrans de plus en plus miniaturisés, avec un public virtuel.

Tout en pensant aux contraintes auxquelles les artistes sont confrontés en raison des mesures de restrictions actuelles, il va falloir mener des réflexions sur les stratégies qui peuvent aider les professionnels de la culture à renforcer leur résilience et à surmonter la crise sur le long terme. Des propositions qui pourront être mises en place par le gouvernement, les organisations internationales, le secteur privé et les acteurs culturels eux-mêmes, afin de soutenir les artistes pendant et après cette crise.

Merveille Atipo